



CHARTRE FORESTIERE FQVD



PROJET COFINANÇÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

SYNTHESE du diagnostic et de la stratégie



Alexandre Jéké
Chargé de mission Charte Forestière

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Figeac Quercy Vallée de la
Dordogne

NOTRE AMBITION :

FAIRE DE NOTRE TERRITOIRE UNE VITRINE DE LA FILIERE BOIS



SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic est développé, pour plus de lisibilité, selon 5 axes majeurs qui sont :

1. La forêt, un facteur d'influence sur la population d'un territoire
2. La forêt, un patrimoine naturel écologique et paysager à protéger
3. La forêt, une ressource naturelle pour diverses filières économiques du territoire
4. La forêt en mouvement face au changement climatique
5. L'intégration des enjeux forestiers locaux dans un contexte plus global

Dans cette synthèse, il sera résumé en 3 axes :

➤ L'AMONT

- Un patrimoine forestier riche et diversifié, mais morcelé
 - Trois identités géographiques principales d'ouest en est, avec des conditions pédoclimatiques spécifiques : les Causses (calcaire), le Limargue (argiles) et le Ségala (roches et limons), les trois marqués par les activités humaines et notamment l'élevage, et définis et « protégés » au sein d'une Charte paysagère sur la partie Grand Figeac.
 - Deux influences climatiques, océanique/méditerranéen et montagnarde, apportant précipitations et douceur comme des températures plus extrêmes et des périodes de sécheresse.
 - Territoire de 169 communes, 2 communautés de communes, 92 228 habitants sur 256 720 ha, soit 34,5 habitants / km².
 - Un Parc Naturel Régional, les Causses du Quercy englobant 46 communes du territoire
 - Une population en faible croissance, une attractivité territoriale liée au secteur productif et résidentiel (tourisme compris), avec appréciation du caractère « naturel » du territoire.
 - Une histoire vivrière des forêts, avec la culture du châtaignier, le ramassage des glands, des feuilles mortes, des fougères et des buis, puis un reboisement après guerre en résineux avec le Fonds Forestier National, et naturel sur les Causses suite à la déprise agricole.
 - Une partie des forêts matures et anciennes du territoire inventoriées sur les Causses et le Haut-Ségala, avec identification de zones à enjeux eau, biodiversité, vieux arbres,...
 - 93% de feuillus, présence de toutes les principales essences forestières, sous des formes variées (taillis, futaies ou mélanges), et 7% de résineux en futaie.
 - 97% de forêt privée, une surface moyenne de 3,3ha avec 93% des propriétaires possédant moins de 10ha, et les ¾ des tenements inférieurs à 1ha ➔ Forêt morcelée
 - 152 Plans Simples de Gestion, 125 adhésions au Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles. Il resterait 111 propriétés à faire agréer à un PSG.
- Une forêt en progression, mais une culture forestière à créer
 - 50% du territoire est aujourd'hui considéré comme boisé, contre 7% en 1820.
 - La forêt est en progression, en lien direct avec une pression agricole moyenne et l'abandon des zones en fortes pentes et peu productives.
 - 82% des boisements considérés comme accessibles, surtout en zone de Causses.
 - Le manque de gestion forestière entraîne par contre une baisse de la qualité générale des forêts, principalement en feuillus, et les peuplements se fragilisent.
 - Le sylvopastoralisme est un mode de gestion aux nombreux intérêts sur les Causses

- La forêt est pourvoyeuse d'emplois, et il est important de faire appel à la responsabilité citoyenne des propriétaires pour aller vers plus de gestion des forêts du territoire. Il y a un manque de main d'œuvre important aujourd'hui dans la filière bois.
- La production biologique de nos bois se situe entre 400 000 et 450 000m³/an. Sa récolte se situe entre 20 et 40% de son total, comprenant une autoconsommation de plus de 50% des volumes prélevés.
- 2 tiers de la récolte des entreprises vont sur le marché du bois industrie et du bois énergie.
 - Un travail d'animation et de communication à amplifier pour développer toutes les aménités positives de la forêt

- 3 Plans de Développement de Massif déjà réalisés sur le Ségala, un PDM est en projet sur Saint-Céré/Cère, qui couvrira le reste de cette zone Ségala. 2 autres PDM ont été faits sur les Causses et la Bouriane.
- Animation des propriétaires forestiers comprenant des diagnostics précis des parcelles puis un partage auprès des entreprises locales → mobilisation de 77 500m³ de bois et création de 2km de piste forestière + 10 PSG + 68 CBPS
- L'animation des propriétaires est aussi essentielle en termes de gestion et d'aménagement du territoire, de préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, autres aspects qui nécessite du temps de sensibilisation et des diagnostics précis sur le terrain.

LES +	LES -
<ul style="list-style-type: none"> -Diversité des climats, sols, espaces forestiers et essences -Une animation des propriétaires forte qui porte ses fruits (caractérisation de la ressource, mobilisation des bois,...) -Une ressource en progression (exploitation d'1/4 de son accroissement) -Plus de 80% de la ressource accessible -Un puits de carbone naturel et une réserve de biodiversité via les forêts anciennes et mûres -Le sylvopastoralisme comme mode de gestion sur les Causses 	<ul style="list-style-type: none"> -Confluence de climats et conditions climatiques intenses par à-coups -Une forêt délaissée et des bois feuillus de qualité « basse » à moyenne, une gestion insuffisante sur les Causses -Morcellement des propriétés forestières, et petites propriétés (histoire vivrière) -Manque de main d'œuvre dans la filière Forêt-Bois -Mauvaise image des reboisements en résineux, qui ne représentent que 7% des boisements, mais la grande majorité des bois de charpente et de menuiserie

➤ LA TRANSFORMATION

- Une économie à relocaliser
- La filière Forêt-Bois représenterait 2,3% du tissu économique du territoire, et entre 1,5 et 2% de l'emploi total.
- La consommation et la production des produits bois est en diminution en France, et les exportations sont à faible valeur ajoutée, comparées aux importations
- Il est prouvé par l'Ifce en 2019 que relocaliser nos productions diminuerait nos émissions de CO₂ de façon globale et significative.

- Même le bois énergie est victime de la mondialisation, avec des importations qui augmentent quand nos exportations diminuent.
- Il y existe cependant un problème de main d'œuvre sur le territoire pour toutes les entreprises, tant quantitativement que qualitativement.
- Les débouchés locaux sont toujours prioritaires, comme pour les approvisionnements, mais certains savoir-faire n'existent pas localement. Ils sont croissants sur le territoire, mais restent à faible valeur ajoutée (bois énergie, traverse sncf, charpente).
- Toute la filière est bien représentée sur le territoire, avec quelques entreprises travaillant à l'international. Ce sont des entreprises de taille artisanale.
- Les tendances d'évolutions des CA et des bénéfices sont à la hausse. Cependant, nombre d'entreprises n'ont pas de repreneur.
- En seconde transformation, les essences principales utilisées sont le chêne, le pin, l'épicéa, le sapin du nord, l'okoumé puis le peuplier. 88% sont extérieurs au territoire.

- Une filière à restructurer et à moderniser

- 50% des entreprises souhaitent investir, mais ont peu de visibilité sur l'avenir. Le matériel est vieillissant, notamment en scierie, et le métier de la menuiserie se ré-invente.
- Les essences du territoire ne sont pas toujours adaptées aux débouchés. Cependant, tous les approvisionnements peuvent se faire dans les départements limitrophes. Les principales essences sciées sont le chêne et le châtaignier, puis robinier, douglas, épicéa et peuplier.
- Certaines activités sont très dépendantes de la géopolitique internationale. La diversification des activités peut sembler importante
- La modernisation des entreprises peut aussi devenir à l'origine de plus d'attractivité dans les métiers du bois.
- Le travail en réseau, collaboratif, pourrait être favorisé. Il est important que chacun appréhende mieux les savoir-faire des autres entreprises. Les démarches commerciales pourraient être améliorées.

- Des savoir-faire à maintenir sur place et à transmettre

- Les entreprises de la construction – charpente- couverture ont de l'activité. Secteur non délocalisable, il est nécessaire de maintenir et transmettre les compétences sur le territoire.
- Ces problématiques de main d'œuvre pourraient aussi être liées à l'attractivité du territoire, qu'il est donc nécessaire de retravailler et de développer.
- Le secteur de la rénovation, considéré comme mûr, doit faire levier pour assurer et développer les activités des entreprises.
- Des activités spécifiques à haute valeur ajoutée sur le territoire, à maintenir et développer : traitement thermique du bois, production de cercueils, tranchage. Il peut sembler nécessaire de les aider à développer leurs démarches commerciales et leur communication.
- Le potentiel de développer dans la construction est bon, et ce secteur favorise la qualité. C'est un atout important pour continuer à diffuser l'utilisation du bois en construction.
- Le besoin d'accompagnement des entreprises dans leurs réflexions stratégiques est essentiel, notamment dans les petites structures.
- Le travail en réseau avec les entreprises locales est un moyen important de maintenir l'emploi sur le territoire, en développant des chaînes de valeurs et en donnant de la visibilité aux entreprises.

LES +	LES -
<p>-Tous les secteurs très bien représentés (180 entreprises, 13 scieries, traitement thermique du bois, tranchage, cercueils, traverse,...), une offre variée et des savoir-faire spécifiques</p> <p>-Une filière qui se relocalise (région / départements limitrophes)</p> <p>-Approvisionnements en local au maximum</p> <p>-Des débouchés croissants, mais à faible VA</p> <p>-De nombreuses filières de niche à développer</p> <p>-Des résultats et des tendances d'évolution positive en grande majorité</p>	<p>-Manque de main d'œuvre et de compétences</p> <p>-Pas toujours d'adéquation des essences présentes avec les besoins du marché</p> <p>-Scieries non certifiées pour la construction Bois, et démarches commerciales faibles</p> <p>-Manque d'efficacité dans la défense des intérêts collectifs (organisations syndicales)</p> <p>-Manque de repreneurs, perte des compétences localement</p> <p>-Manque de visibilité sur l'avenir du marché</p> <p>-Besoins d'évolutions de certains métiers, pour attirer les jeunes générations</p>

➤ LA BIODIVERSITÉ ET LE CLIMAT

- Des espaces naturels riches et à protéger

- Le territoire possède de nombreuses zones classées : 6 sites Natura 2000 ; 1 Arrêté de Protection de Biotope Rapaces Rupestres ; 1 Réserve Naturelle Régionale (Marais de Bonnefont) ; les trames vertes et bleues des SCOT des deux communautés de communes.
- Des inventaires et labels d'importance : grande couverture en ZNIEFF de type 1 et 2 ; le nord du territoire classé réserve de biosphère à l'UNESCO ; le PNR des Causses du Quercy avec une charte et des orientations liées à la forêt ; 6 Espaces Naturels Sensibles.
- Des forêts anciennes et mûres répertoriées sur le PNR et le Haut-Ségala, et un travail important de sensibilisation des propriétaires forestiers aux enjeux environnementaux qui concernent ces espaces naturels.
- 4 habitats et 4 espèces d'intérêt communautaire sur 250ha.
- Des linéaires de haies important, riches d'une biodiversité ordinaire, au même titre que nos forêts, richesse constatée par le bon équilibre sylvo-cynégétique qui existe sur le territoire.
- Des forêts qui influencent la qualité des eaux captées et de surface : enjeu autour des bonnes pratiques en bord de cours d'eau sur le territoire, avec la lutte contre l'érosion des berges grâce au maintien des ripisylves « naturelles ».
- Lutte contre les inondations potentielles grâce au maintien de zones boisées en amont des zones à risque, et lutte contre les mouvements de terrain quant ils existent.
- La défense des populations contre les incendies passant aussi par la gestion des forêts.
- Des paysages singuliers, patrimoniaux, selon les entités géographiques du territoire, à préserver pour le tourisme et le bien-vivre des populations, et identifiés dans la Charte Paysagère du territoire du Grand Figeac.
- Des forêts qui accueillent de nombreuses activités de loisirs : chasse, accrobranche, randonnée, promenades naturalistes, cueillettes et quelques hébergements touristiques. Il y a peu de conflits d'usage évoqués sur le territoire, même s'ils peuvent exister.

- Le bois et la forêt, dans les politiques de transition énergétique

- La forêt est vue sur le territoire comme un outil de maintien des activités agricoles, autant grâce à la diversification des revenus qu'elle représente pour une exploitation, que parce qu'elle peut dans le cadre du sylvo-pastoralisme protéger la ressource herbagère nécessaire à l'élevage. L'agroforesterie est aussi un moyen de développer des systèmes agricoles plus résilients.
- Le bois est une ressource énergétique renouvelable : dans ce cadre, les PCAET communautaires en font la promotion, avec des objectifs d'utilisation dans le mixte énergétique, jusqu'à deux fois plus pour le Grand Figeac.
- La filière du bois énergie du territoire est structurée autour de deux opérateurs complémentaires : le SYDED et la SCIC Bel.
- Le département du Lot consomme 14000T de bois / an, et a une capacité de livraison de 16 500 T. Le déploiement supplémentaire de chaufferies bois nécessitera des investissements supplémentaires sur le territoire. Le modèle économique de ces chaufferies nécessite des projections à long terme et un engagement des consommateurs.
- Pour éviter d'autres pollutions par le bois, des appareils de chauffage récents doivent être promus chez les particuliers.
- Avant toute chose, c'est la sobriété énergétique qui doit être mise en avant.
- Les déchets de scieries, et de l'exploitation forestière, ne sont pas toujours bien valorisés dans la filière bois énergie. Un travail est nécessaire pour améliorer cette situation.

- Le bois et la forêt dans la lutte contre le réchauffement climatique

- La forêt est un puits de carbone permettant de lutter contre le réchauffement climatique. Cette donnée est prise en compte dans les stratégies politiques de lutte à divers échelons, depuis l'Europe jusqu'à la communauté de commune.
- Sur le Grand Figeac, l'augmentation des surfaces forestières devrait concerner 15 000 ha d'ici 2050. Les prélèvements peuvent donc avoir lieu en conséquence et ne dépasseront pas son accroissement pour répondre aux besoins du territoire. Ces surfaces sont aussi des stocks de carbone sur pied.
- La forêt sera le premier secteur touché par le réchauffement climatique, et son adaptation ne se fera pas naturellement.
- La forêt deviendra aussi un moyen de protéger les ressources en eau du territoire, qui devraient diminuer dans les années à venir.
- Les forêts anciennes et mûres, importants puits de carbone, comme les zones humides, doivent être protégés pour éviter de déstocker du carbone supplémentaire. Elles sont aussi essentielles dans la résilience du territoire face au réchauffement climatique, puisqu'elles permettent la régénération rapide des espaces forestiers et la préservation des ressources en eau.
- De nombreuses pratiques agricoles et forestières sont mises en avant pour préserver ces ressources, voire augmenter notre capacité à stocker du carbone. Il est essentiel, par exemple, de faire des éclaircies régulièrement dans les parcelles forestières afin d'aider les arbres à stocker plus de carbone. L'abandon du labour en agriculture, est une autre de ces bonnes pratiques.
- Afin de stocker du carbone et d'aider la biodiversité à se redéployer, la haie est un atout indéniable pour le territoire, qu'il est important de remettre en avant.

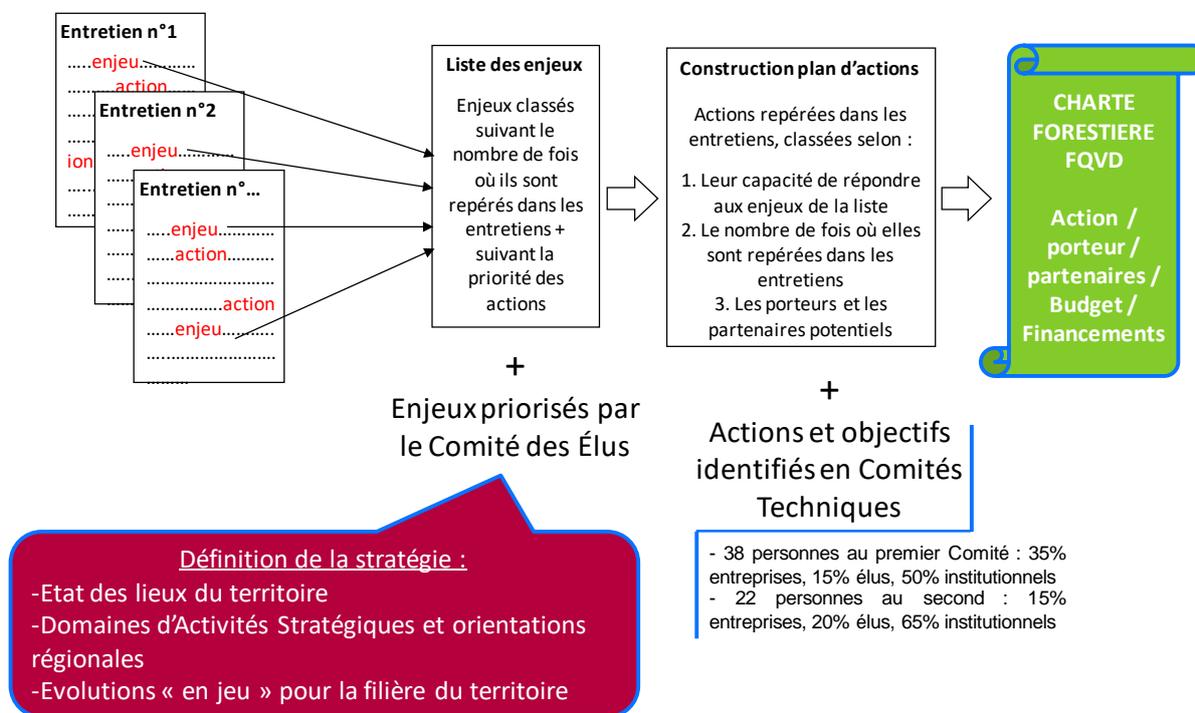
LES +	LES -
<ul style="list-style-type: none"> -De nombreux espaces inventoriés et classés, une grande richesse environnementale et paysagère avec une très forte biodiversité -Un bon équilibre sylvo-génétique à maintenir -Des paysages diversifiés à préserver pour l'économie touristique et le bien vivre local -Des collectivités engagées via leurs documents de planification, leurs démarches volontaires comme les PCAET -Le bois, ressource énergétique, mais aussi puits de carbone et réserve de biodiversité dans certains cas -Une bonne animation territoriale sur le bois énergie et le développement de projets de chaufferies 	<ul style="list-style-type: none"> -Érosion des sols suite aux défrichements liés à l'agriculture -Progression importante de la forêt sur d'autres espaces riches de biodiversité -Gestion des berges et des ripisylves difficile car privées, pertes des zones humides en concurrence avec l'agriculture et l'urbanisation -Morcellement de la propriété forestière pouvant nuire à la biodiversité -Un bâti et des appareils de chauffage vieillissants et à remettre aux normes actuelles -Le besoin d'adaptation des forêts au réchauffement climatique -Développement encore lent des pratiques plus vertueuses pour l'environnement

Le territoire de la Charte possède donc de nombreuses qualités quand on parle de filière Forêt / Bois : des acteurs économiques nombreux, des enjeux résidentiels importants liés au bien vivre que procure la forêt, des paysages emblématiques à préserver, des problématiques de sécurité des populations face aux incendies, d'économie « agricole », de biodiversité et de gestion de l'eau qui nécessitent de plus en plus de concertation territoriale. C'est un territoire qui illustre parfaitement la multifonctionnalité des espaces forestiers, et la nécessité pour celui-ci de préserver des équilibres fragiles. Le développement du recours au bois, notamment pour le secteur de la construction et la production d'énergie, va exiger d'augmenter la mobilisation de bois, en veillant à respecter les équilibres sociaux et environnementaux. En même temps, nos bois correspondent peu aux exigences et besoins des marchés actuels, et semblent sans valeur quand une valorisation environnementale ou paysagère est en réalité possible. Sur les Causses, c'est aussi en sécurisant les activités agricoles via le sylvopastoralisme que les bois retrouveront de la valeur, mais également en stockant du carbone au travers d'une gestion adaptée, qu'il est nécessaire de réenclencher.

Finalement, l'enjeu climatique est quant à lui double sur la forêt, puisqu'il lui donne de la valeur comme stock de carbone, énergie renouvelable ou protection de ressources fourragères et aquifères, mais il a aussi un impact très lourd sur ses possibilités de développement et sa santé globale. Il est nécessaire d'envisager une gestion de notre patrimoine forestier comme un bien commun, un patrimoine partagé avec toute sa complexité et ses usages, avec l'implication de tous les acteurs concernés et particulièrement les propriétaires forestiers dont le rôle est plus encore indispensable à valoriser.

ENJEUX ET PLAN D' ACTIONS

Le schéma suivant récapitule l'ensemble des phases de travail et de réflexion réalisées pour la mise en évidence des enjeux et actions à mener sur le territoire :



Près de 50 entretiens et 2 comités techniques ont permis de lister les actions à mener sur le territoire, et à définir des objectifs précis de développement. Ils ont aussi mis en évidence des enjeux, qui ont ensuite été retravaillés lors de 3 comités des élus :

Structurer la filière localement pour le maintien de l'emploi et des savoir-faire et d'une économie attractive de l'amont à l'aval de la filière. Cet enjeu est partagé par de nombreuses autres filières du territoire. Il est très transversal mais essentiel dans la pérennisation et le développement de la filière Forêt-Bois et de l'économie générale du territoire. La présence et le développement de savoir-faire variés sur le territoire permettent le maintien d'une économie locale. Les emplois locaux nourrissent cette économie, maintiennent l'attractivité du territoire et ainsi le renouvellement des emplois.

Une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource. La ressource Forêt-Bois doit alimenter les politiques économiques, d'attractivité et de transition énergétique. Ces politiques s'inscrivent sur le long terme, particulièrement la politique énergétique, et la ressource doit donc être gérée de façon dynamique et pérenne. Font parties aujourd'hui de ces politiques la rénovation du bâti et l'efficacité énergétique, l'utilisation du bois dans le mix énergétique, mais aussi la captation du carbone dans les arbres et les sols, induisant un développement des surfaces forestières et des forêts maintenues en croissance. La politique économique vise le maintien des activités et la compétitivité des entreprises.

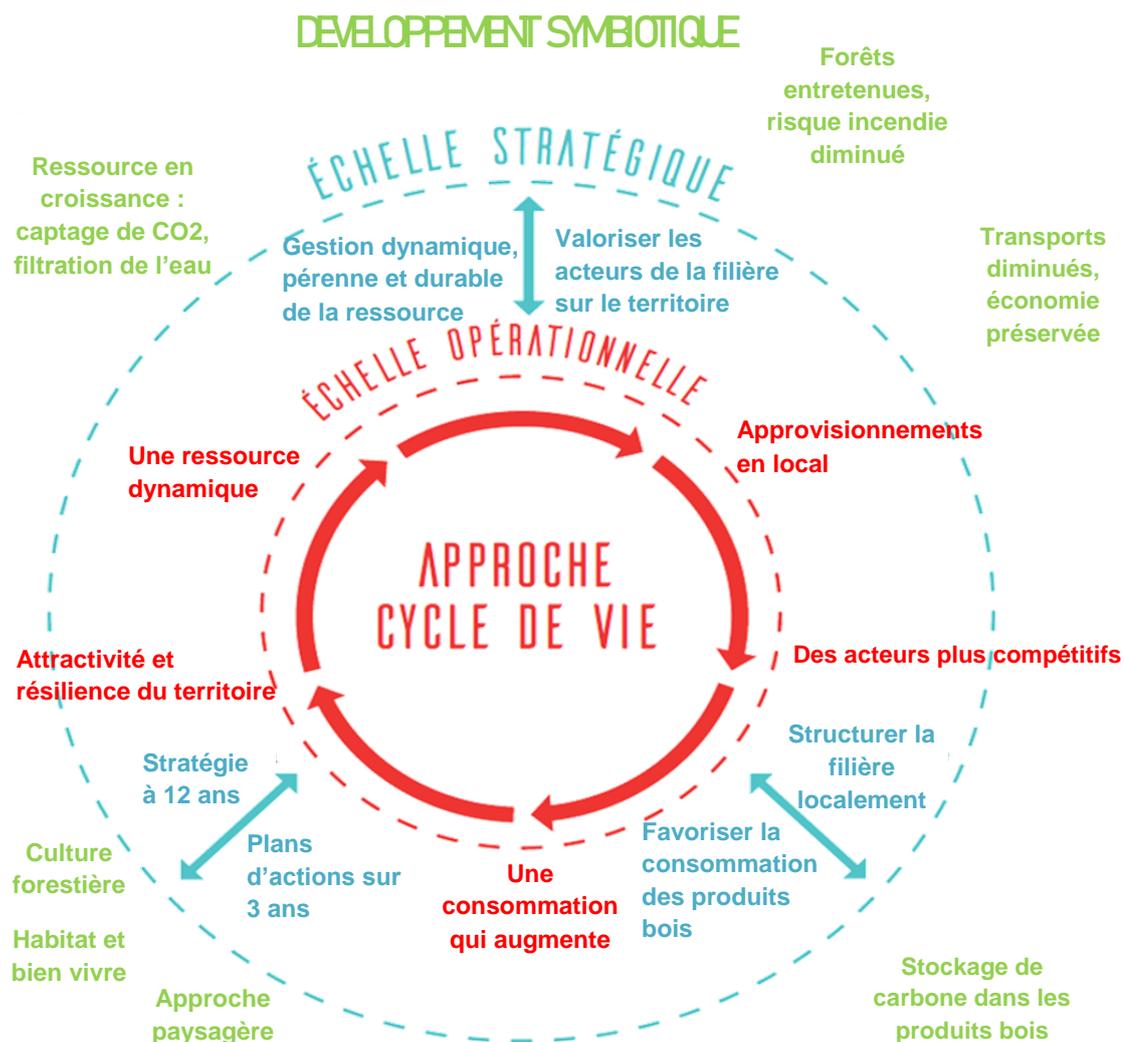
La consommation / l'usage du bois, moteur d'une économie locale avant d'être potentiellement exportatrice. C'est un enjeu d'éducation populaire et de changement des habitudes de consommation, qui doivent se tourner vers le bois. En associant cet enjeu aux deux autres, c'est la compétitivité de la filière locale dans son intégralité qui est améliorée, et

qui pousse à une consommation de bois local (en plus de la conscience écologique potentielle du consommateur). Inversement, cette consommation locale améliore encore plus la compétitivité des entreprises locales, et l'usage du bois. La filière se structure dans le temps, développe ses produits et compétences, ses approvisionnements, et devient un moteur économique du territoire.

La valorisation des acteurs de la filière sur notre territoire. Ils sont bien entendu les principaux concernés par ce travail de charte. Le territoire, rural, fonctionne depuis longtemps avec les principes du bouche à oreille. Aujourd'hui, les marchés se structurent via le numérique notamment, et la nouvelle clientèle prend des habitudes « urbaines ». Il est nécessaire de mettre en lumière les acteurs du territoire qui font un travail de qualité, de proximité et de service. Ce travail permettra peut à peu au consommateur de mieux connaître les acteurs de son territoire et de mieux lui exprimer ses attentes.

Validés globalement par tous les acteurs de la filière ainsi que les élus du territoire, invités au Comité de Suivi du 18 Novembre 2019, ces enjeux servent de base à la construction à suivre des actions de la Charte Forestière du Territoire.

Afin de résumer méthodologiquement l'ensemble de ce travail, le schéma ci-dessous permet de développer l'ambition générale de la création de cette charte forestière :



L'échelle stratégique étant construite, l'opérationnalité par définition se développe ensuite avec la construction d'objectifs opérationnels et de leviers d'actions, qui sont les suivants :

ENJEUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource	Structurer l'ensemble de la filière pour adapter la production locale aux débouchés locaux existants (actuels et futurs)
	Mobiliser la ressource forestière durablement, en préservant la biodiversité, l'eau et les paysages
	Maintenir une gestion dynamique de la ressource sur le territoire au travers des propriétaires de forêt
	Organiser le secteur productif en favorisant par exemple le regroupement d'exploitations forestière ou la mutualisation des engins d'exploitation (fraises, broyeurs, débardeurs,...)
Structurer la filière localement pour maintenir l'emploi et les savoir-faire sur le territoire	Développer les liens entre les secteurs de la filière, au travers de réseaux forts et identifiés (du propriétaire au consommateur) et développer des lieux de concertation interprofessionnels ainsi que des outils d'information partagés
	Améliorer le développement commercial des entreprises du territoire et le travail en réseau pour améliorer mutualisations et compétitivité
	Développer / soutenir l'innovation et des activités économiques créatrices de valeur et d'emplois
La consommation / l'usage du bois, moteur d'une économie locale	Démocratiser et développer les usages du bois, sous toutes ses formes (construction, meubles, énergies, art...)
	Identifier les produits fabriqués par les transformateurs locaux, les besoins émergents, les nouveaux marchés potentiels, les changements dans les habitudes de consommation
	Faire de la forêt et du bois un outil au service de l'habitat et du bien vivre des populations de manière à renforcer l'attractivité du territoire
Valoriser, mettre en avant les acteurs de notre filière locale	Assurer la gouvernance de la Charte Forestière avec les acteurs locaux de la filière
	Créer et animer des outils de présentation, communication, valorisation des acteurs locaux
	Promouvoir les acteurs locaux de la filière par de l'évènementiel auprès de différents publics

Leviers d'actions :

- L'INNOVATION ET L'INVESTISSEMENT ;
- LA CONCERTATION ET LA COMMUNICATION ;
- LA COMPÉTITIVITÉ ET LES SOLIDARITÉS ;
- DU BOIS LOCAL ET DES HOMMES.

La Charte Forestière est donc dotée, suite aux concertations techniques qui ont eu lieu jusque début 2020 au travers de trois ateliers de travail, d'un plan d'action évolutif portés par les partenaires de la filière sur le territoire, résumé ci-dessous :

ACTION	Maître d'ouvrage	Objectifs	Partenaires	Court terme (Dès 2020)	Moyen terme (2020-2023)	Long terme (2020-2030)
<p>Animer la Charte Forestière de Territoire et ses instances:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Gouvernance -Communication et sensibilisation auprès de différents publics -Coordination et partenariats -Développement supralocal -Groupe de travail sur la valorisation des démarches de qualité pour les produits bois du territoire -Groupe de travail pour l'installation de métiers en tension -Groupe de travail sur la dynamisation de la gestion des bois des Causses dans un objectif de gestion multifonctionnelle -Mobilisation et soutien des acteurs de la filière locale sur des concours création / Innovation Bois -Comité des financeurs et mobilisation de nouveaux financements publics -Suivi et évaluation 	<p>PETR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la gouvernance de la CFT, entre élus et acteurs techniques • Coordonner les actions qui le nécessitent, être facilitateur de leur réalisation • Assurer une veille et une communication régulière autour de la Charte, des actions portées et des acteurs du territoire • Valoriser les acteurs et les initiatives locales via des concours et des démarches qualité • Développer et maintenir les liens entre la CFT et le supra-local • Faire le suivi et l'évaluation de l'action • Porter en propre d'autres actions de la Charte <p>COMITE TECHNIQUE : Créer un lieu / outil de concertation pour le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Valoriser les travaux de chacun des acteurs du territoire -Identifier les difficultés de l'amont pour approvisionner correctement l'aval, et mettre en avant la ressource mûre du territoire pour plus d'adéquation amont/aval -Mesurer et mieux comprendre les flux sur le territoire et les départements limitrophes -Trouver des réponses collectives sur des thèmes majeurs concertés (formations, soirées techniques,...) -Mieux mobiliser et faire connaître les têtes de réseau sur le territoire -Etre en veille et faire le relai d'information supra-territoriale <p>COMITE DES ELUS : Animer un réseau des collectivités locales pour le développement et le maintien de la forêt, des paysages et de la biodiversité (Comité des élus avec désignation officielle des élus)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Piloter la Charte Forestière de Territoire -Sensibiliser élus et administrés sur les notions de gestion forestière -Recenser les petits projets communaux qui pourraient utiliser du bois, et recenser l'ensemble des besoins des communes -Informers les collectivités sur leurs obligations légales, les marchés publics, les activités économiques locales de la filière,... -Favoriser via les communes le regroupement foncier et la gestion appropriée des biens sans maître -Convertir les éléments de connaissance en stratégies d'actions opérationnelles dans les outils de développement et de planification -Diffuser un savoir-vivre autour du bois et de la forêt pour améliorer l'attractivité du territoire -Promouvoir d'autres formes de gestion des bois via des acquisitions collaboratives 	<p>Tous</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>

Mobiliser les compensations « carbone » des entreprises locales selon une méthode territoriale	PETR	<ul style="list-style-type: none"> -Mobiliser des financements pour développer les activités forestières du territoire -Financer la restauration des continuités écologiques des milieux en renouvelant les linéaires de haies -Financer les projets d'agroforesterie 	CRPF, CNPF (label bas carbone), Climat Local, CDA 46, communautés de communes, Fransylva, Arbres Haies Paysages, CDF	X	X	X
Réaliser un catalogue d'actions de sensibilisation et d'outils pédagogiques de la maternelle aux filières professionnelles	PETR	<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser les jeunes publics à la forêt et aux métiers du bois -Valoriser la forêt et ses services économiques, environnementaux et sociaux 	Tous les acteurs de la filière Forêt/Bois et de l'enseignement, institutions	X	X	
Evènementiel "Personnifier les savoir-faire" Réaliser une œuvre en bois en direct du Grand Public lors des JEMA 2020	Portage tournant avec co-portage PETR CMA	<ul style="list-style-type: none"> -Démocratiser les usages du bois avec des objets d'art ou du quotidien -Personnifier les savoir-faire locaux -Mettre en avant le matériau bois dans des événements plus généraux (marchés, artisanat, environnement,...) 	PETR, PNRCQ, PAH GF, SCOP L'Abeille Charpentière	X		
Animer un réseau des artisans d'art "bois"	CMA	<ul style="list-style-type: none"> -Définir les usages et les provenances du bois dans l'artisanat d'art et la construction sur le territoire du PETR FQVD -Démocratiser les usages du bois avec des objets d'art ou du quotidien -Développer la production de filières de niches pour améliorer la consommation de bois locaux -Dynamiser la consommation locale par le développement et la structuration d'une nouvelle offre -Créer une forte dynamique locale chez les artisans du territoire -Mettre en avant le matériau bois dans des événements plus généraux (marchés, artisanat, environnement,...) 	PETR FQVD, PETR Grand Quercy, PNRCQ, CNAMS, AMI BOIS, Ville de Figeac		X	

<p>Evènementiel "Bois et Histoire" Réaliser une exposition / table ronde sur les liens entre les paysages, la forêt et ses usages</p>	<p>Portage tournant avec co-portage PETR Plantes et Compagnie</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Démocratiser les usages du bois au travers de son utilisation dans le patrimoine bâti / lien avec la pierre -Personnifier les savoir-faire pour les rendre plus vivants et attractifs -Valoriser le patrimoine naturel et bâti du territoire, et mettre en avant le bien vivre du territoire -Sensibiliser les habitants du territoire sur les notions de gestion forestière, de paysage et d'architecture -Sensibiliser le grand public aux métiers du bois sur l'ensemble de la filière 	<p>PETR, Syndicat des architectes du Lot, PAH Grand Figeac et CAUVALDOR</p>	<p>X</p>		<p>X</p>
<p>Promouvoir les activités de l'atelier bois partagé et collaboratif de Caniac-du-Causse et mettre en œuvre un forum du sciage</p>	<p>AMI BOIS Caniac-du-Causse</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Valoriser des bois locaux et les circuits de proximité de transformation du bois -Partager et transmettre les savoir-faire locaux -Aider au développement de filières de niches, à haute valeur ajoutée -Aider au développement de métiers en tension -Aider les entrepreneurs du bois à se développer par la mutualisation d'outils, le partage d'un réseau et d'idées, et favoriser l'innovation 	<p>PETR Grand Quercy, Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat, PNRCQ, Région Occitanie, PETR FQVD, CAPEB, CMA</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	
<p>Intégrer les contraintes du changement climatique dans les exploitations agricoles par la gestion du sylvo-pastoralisme</p>	<p>CDA 46</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Développer l'usage du bois dans les exploitations agricoles (bois de chauffage) -Sensibiliser les agriculteurs à la gestion forestière, au Sylvopastoralisme, et à l'Agroforesterie -Faire de l'agriculture un secteur exemplaire face aux problématiques de réchauffement climatique, et soutenir la résilience des exploitations agricoles du territoire -Diffuser un savoir-vivre autour du bois et de la forêt pour améliorer l'attractivité du territoire 	<p>Région Occitanie, DDT du Lot, CRPF, Association Arbres Haies et Paysages du Lot, Cœur de Forêt, FDCUMA 46, SmCLm, EPIDOR</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	
<p>Amplifier l'animation auprès des propriétaires forestiers privés et la diffusion d'une culture sylvicole au travers d'une action PDM et post-PDM</p>	<p>CRPF Occitanie</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services -Mieux caractériser la ressource locale en diagnostiquant sa maturité et son exploitabilité -Professionnaliser la sylviculture du territoire pour mobiliser plus de bois au présent et à l'avenir -Faire un suivi dans le temps de l'évolution de la ressource forestière suite à l'amélioration des boisements -Favoriser les regroupements fonciers et les regroupements des propriétaires forestiers pour une meilleure exploitabilité des bois 	<p>PETR, Communautés de Communes, Région, DRAAF, ONF, DDT SCIC BEL</p>	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>

Améliorer la gestion des bois du Limargue en prenant en compte la biodiversité	CRPF Occitanie	-Dynamiser la gestion des forêts privées -Maintenir et améliorer la biodiversité forestière	PNR Causses du Quercy, CEN, CAUVALDOR, Grand Figeac, PETR, CDF		X	
Diffuser les bonnes pratiques pour préserver la qualité des cours d'eau et lutter contre l'érosion des sols	SmCLm / CRPF	-Recenser les parcelles forestières potentiellement les plus impactantes vis-à-vis de la qualité des eaux -Sensibiliser propriétaires et exploitants forestiers aux bonnes pratiques pour lutter contre ces problématiques -Soutenir financièrement et techniquement les initiatives permettant de lutter contre ces problématiques	CNPF-Occitanie, Arbres Haies Paysages 46, CDA 46, Communautés de Communes, Fransylva, Cœur de Forêt, Exploitants Forestiers, propriétaires forestiers	X	X	
Etudier la faisabilité d'une démarche de vente locale des produits forestiers et la multiplier : vers la création d'une épicerie des bois locaux	Cœur de Forêt	-Créer de la valeur ajoutée sur des filières de niche et développer de nouveaux modèles d'organisation sur le territoire (vente directe de bois locaux) -Favoriser une sylviculture douce et mobiliser du plus de propriétaires forestiers -Favoriser la production de bois d'œuvre et l'amélioration des bois -Maintenir / Développer les savoir-faire locaux en recréant des chaînes de valeur (mobilisation de toute une filière)	CRPF, CDA 46, CMA, PNR, communes et communautés de communes, exploitants forestiers	X	X	
Faire l'inventaire des forêts anciennes et mûres du territoire, sur la base des travaux déjà réalisés par le PNRCQ, le CEN et le CRPF	CEN	-Mieux prendre en compte les enjeux environnementaux dans un secteur naturel privilégié -Informier et aider les propriétaires sur la prise en compte de la biodiversité dans leurs forêts et les documents de gestion durable -Mobiliser (si possible) des financements pour valoriser l'ensemble des aménités positives de la forêt -Améliorer la gestion concertée des propriétaires et développer d'autres formes d'association entre eux	PETR, CRPF, PNRCQ, Fransylva, Communes et communautés de communes	X	X	
Valoriser, améliorer, aménager les bois du territoire via un fonds dynamique d'aides aux propriétaires forestiers	Communautés de Communes / Communes	-Développer un programme d'aides à la dynamisation de la sylviculture et au renouvellement orienté économiquement des bois du territoire -Soutenir le développement de productions à haute valeur ajoutée économique, environnementale et sociale -Maintenir l'aménagement et l'entretien du territoire	PETR, Département, Région	X	X	

Mettre en œuvre une veille partagée sur les chantiers et démarches existantes avec du bois et de l'artisanat local sur le territoire de la Charte Forestière	Vivier Bois Massif Central	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les savoir-faire locaux et la nécessité de relocaliser l'économie - Mettre en avant les métiers du bois, de la pierre, et l'ensemble des matériaux biosourcés - Démontrer la viabilité économique réglementaire d'un chantier réalisé par des acteurs locaux en matériaux locaux et biosourcés, et calculer ses retombées économiques pour le territoire et la forêt 	CAPEB, FIBOIS, COFOR, CDA 46 PNRCQ, PETR, communautés de communes, Région Occitanie	X	X	
Encourager le recours au bois en filière courte dans les projets publics de construction, de réhabilitation ou d'aménagement du territoire.	COFOR	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part de bois local dans les projets de construction publics - Utiliser la commande publique comme vitrine pour promouvoir l'usage du bois en circuit court dans la construction - Aider les collectivités à communiquer sur les efforts réalisés en termes d'économies locales et de baisse de leurs impacts environnementaux - Utiliser la commande publique comme levier pour développer la filière forêt-bois, dans la construction, vecteur de bien-vivre sur le territoire 	PETR, Communautés de Communes	X	X	
Structurer la filière Bois-Energie grâce à l'organisation d'approvisionnements en circuits-courts	SCIC BEL	<ul style="list-style-type: none"> -Valoriser au maximum les ressources locales dans les projets de chaufferies biomasse au bois pour les rémunérer à leur juste valeur. -Mobiliser les bois non valorisés du territoire et les bois d'éclaircie, et trouver un débouché aux coupes d'élagage et de haies, pour diversifier les revenus paysans -Développer les projets de chaufferies bois et la filière bois énergie sur le territoire -Animer les bûcherons et les scieurs pour valoriser au mieux leurs déchets de coupes et faciliter de nouveaux modes d'organisation voire des mutualisations 	Syndicat des exploitants forestiers et des exploitants scieurs, SYDED, Quercy Energie, CDA 46, CRPF, EPCIs, Fransylva	X	X	
Etudier l'opportunité de mettre en œuvre un pôle de création "Design Bois" sur le territoire	CAUVALDOR EXPANSION	<ul style="list-style-type: none"> -Développer les futurs usages du bois en travaillant sur les besoins des consommateurs -Développer les filières de niche et à haute valeur ajoutée, permettant de valoriser les ressources locales et les outils locaux (fab lab, travaux sur d'autres matériaux, boutiques partagées,...) -Développer la formation et compléter celle en place (par ex lycée Vicat – option menuiserie d'art / design) -Améliorer l'image du bois et de ses métiers auprès d'un large public -Développer l'attractivité du territoire 	PETR, CMA, CCI, Région, CNAMS, Département, enseignement	X	X	
Accompagner les acteurs du territoire à mieux mettre en avant	Maison de la Région	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser l'apprentissage et travailler sur la promotion des métiers du bois et du territoire -Augmenter la présence des entreprises / métiers du bois dans les salons de 	PETR FQVD, PETR Grand Quercy, CAPEB,	X	X	

les métiers du bois dans les programmes de formation initiale et continue et à soutenir les entreprises		l'emploi et autres évènements -Optimiser l'utilisation des dispositifs régionaux de formation qualifiante -Promouvoir les dispositifs d'aide existants pour la formation, la création et la reprise d'entreprises, l'investissement et l'innovation	CMA, Enseignement, Pôle Emploi			
Prévenir les risques d'incendie en développant un projet expérimental territorial et multifonctionnel d'éco-SYLVO-pastoralisme sur un site pilote d'AFPL	Département 46	- Sécuriser le territoire contre le risque incendie en limitant l'embroussaillage sur les Causses par une gestion concertée des espaces naturels forestiers - Développer autour de l'action DFCI une gestion de la ressource forestière des Causses en adéquation avec le déploiement de systèmes d'élevages pastoraux durables - Hybrider les sources de financements et de revenus sur le territoire, en développant de nouvelles activités économiques (bûcherons, bergers, tourisme équin,...) qui participent à l'entretien du territoire, des paysages et de la biodiversité locale	Réseau Patur'Ajuste, PETR	X	X	X
Organiser une série de 2 à 3 cafés – forêts, rencontres entre professionnels de la forêt et grand public	Pierre Métaillé	-Valoriser les travaux de chacun des acteurs du territoire et décloisonner les secteurs et les publics -Créer des liens amont / aval / amateurs / paysans / Grand Public -Sensibiliser aux questions forestières du territoire -Avoir un lieu de concertation dans la filière pour échanger sur des thèmes et des outils concrets	PETR, tous	X	X	
Organiser un forum des métiers de la forêt et du bois	Tous	-Renouveler et maintenir les savoir-faire sur le territoire -Sensibiliser aux métiers du bois et de la forêt - Créer du lien entre les acteurs du territoire -Structurer la filière par des rencontres professionnelles organisées sur le territoire	Tous			X

FICHES ACTIONS

COURT TERME	ACTION 01
Intitulé de l'action	Animer la Charte Forestière de Territoire et ses instances
Maître d'ouvrage	PETR FQVD
Maître d'œuvre	PETR FQVD
Nom et coordonnées de la personne référente	Alexandre JÉKÉ 05 65 14 08 69 charteforestiere@petr-fqvd.fr
Enjeu de la CFT	Tous
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Assurer la gouvernance de la CFT, entre élus et acteurs techniques -Coordonner les actions qui le nécessitent, être facilitateur de leur réalisation -Assurer une veille et une communication régulière autour de la Charte, des actions portées et des acteurs du territoire -Valoriser les acteurs et les initiatives locales via des concours et des démarches qualité -Développer et maintenir les liens entre la CFT et le supra-local -Faire le suivi et l'évaluation de l'action -Porter en propre d'autres actions de la Charte
Territoire d'action	PETR FQVD
Public(s) cible(s)	Grand Public, Elus, Institutionnels et professionnels de la filière Forêt / Bois
Descriptif de l'action	<p>→ L'animation de la Charte Forestière doit permettre d'assurer en continu sa gouvernance, mais aussi la mise à jour régulière des actions, le renouvellement du plan d'actions, les bilans successifs, ... Animer la Charte vise aussi à faire émerger de nouvelles idées et fonctions pour le territoire, et en ce sens, gouvernance et développement territorial sont menées de front au sein des instances de la CFT :</p> <p>COMITE TECHNIQUE : Créer un lieu / outil de concertation pour le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Valoriser les travaux de chacun des acteurs du territoire -Identifier les difficultés de l'amont pour approvisionner correctement l'aval, et mettre en avant la ressource mûre du territoire pour plus d'adéquation amont/aval -Mesurer et mieux comprendre les flux sur le territoire et les départements limitrophes -Trouver des réponses collectives sur des thèmes majeurs concertés (formations, soirées techniques,...) -Mieux mobiliser et faire connaître les têtes de réseau sur le territoire -Etre en veille et faire le relai d'information supra-territoriale <p>L'objectif du Comité technique sera aussi de coordonner plusieurs groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Groupes de travail sur la valorisation des démarches de qualité pour les produits bois du territoire -Groupe de travail pour l'installation de métiers en tension -Groupe de travail sur la dynamisation de la gestion des bois des Causses dans un objectif de gestion multifonctionnelle <p>D'autres groupes de travail pourront voir le jour en fonction des besoins qui seront recensés au fil de l'eau sur le territoire.</p> <p>COMITE DES ELUS : Animer un réseau des collectivités locales pour le</p>

développement et le maintien de la forêt, des paysages et de la biodiversité

- Piloter la Charte Forestière de Territoire
- Sensibiliser élus et administrés sur les notions de gestion forestière
- Recenser les petits projets communaux qui pourraient utiliser du bois, et recenser l'ensemble des besoins des communes
- Informers les collectivités sur leurs obligations légales, les marchés publics, les activités économiques locales de la filière,...
- Favoriser via les communes le regroupement foncier et la gestion appropriée des biens sans maître (liens avec les Collectivités Forestières)
- Convertir les éléments de connaissance en stratégies d'actions opérationnelles dans les outils de développement et de planification
- Diffuser un savoir-vivre autour du bois et de la forêt pour améliorer l'attractivité du territoire
- Promouvoir d'autres formes de gestion des bois via des acquisitions collaboratives.
- Faire connaître le territoire et organiser un voyage d'étude par an.

COMITE DES FINANCEURS : aller à la rencontre des différents financeurs existants sur le territoire pour des actions forestières

- Mobiliser chaque année un Comité des Financeurs pour la Charte Forestière, soit en les regroupant, soit en allant les rencontrer individuellement.
- Informers correctement les financeurs sur les actions de la Charte pour en faire un véritable levier de financements pour les acteurs qui s'y sont engagés.

→ Dans son travail d'animation du comité des élus, le chargé de mission Charte Forestière mettra en œuvre dès 2020 un voyage d'études pour faire appréhender leur rôle et leurs responsabilités sur le territoire en tant que garants de l'intérêt général.

→ L'animateur de la Charte, dans son rôle de veille et de développement, sera en charge de développer les liens avec d'autres instances supra-locales : Collectivités Forestières d'Occitanie, Fibois, Région et DRAAF, ADEME :

- Contribuer à la définition des politiques régionales / de Massif Central
- Porter à connaissance des acteurs locaux ces politiques et appuis possibles (Région, Ad'Occ, Fibois, Critt bois...)
- Participer au réseau des Chartes Forestières (échanges, partenariats,...)
- Faire reconnaître le massif forestier de la CFT et ses ressources au-delà de ses frontières
- Favoriser des actions de coopération entre acteurs et entre territoires de Charte.

→ L'animation de la Charte Forestière consiste aussi en l'accompagnement des maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions (animation de groupes de travail, recherche de financements, mises en contact, points réguliers et évaluation de l'action).

→ Le rôle de l'animateur de Charte est de communiquer de façon régulière sur le projet collectif, les actions et les acteurs qui les portent, mais aussi sur la veille générale réalisée sur la filière Forêt/Bois. Différents outils de communication pourront être utilisés :

- Une newsletter électronique, disponible sur le site internet du PETR et envoyée par mail à tous les partenaires de la Charte. Celle-ci pourra être envoyée pour chaque saison de l'année.
- Une page facebook, avec des actualités régulières, et la possibilité pour les acteurs locaux de se parler directement via des sujets postés sur la page.
- Une communication générale et plus large dans la presse, via les réseaux locaux, au travers d'articles généralistes mais aussi de portraits d'acteurs de notre territoire.

→ La mobilisation et le soutien des acteurs de la filière locale sur des concours création / Innovation Bois est un axe fort donné à la CFT.
L'objectif d'un concours est d'apporter de la visibilité à des créateurs, mais aussi à des institutions voire un territoire.

Il existe déjà de nombreux concours liés à l'innovation :

- Concours des Inn'Ovations, organisé par la région Occitanie
- Concours « Innover à la Campagne » de Better Life Factory
- Concours « Stars et Métiers » développé par le CMA
- Concours ce l'Innovation de la CCI

D'autres existent encore sur les aspects créatifs et de nombreuses manifestations existent hors et dans le territoire :

- Artesella en Italie
- Centre Pähni Nature en Estonie
- Forest-art dans la forêt de Crécy
- La Forêt d'Art Contemporain dans les Landes
- Le parcours art et nature de Latouille Lentillac.

L'objectif est ici de :

- Mettre en place un groupe de travail pour recenser l'offre territoriale et supra-territorial
- Mobiliser les acteurs du territoire sur ces offres de concours en les accompagnant dans les démarches nécessaires
- Aller à la rencontre des organisations existantes pour développer si possible des éditions tournées vers le matériau bois.

Enfin, cette animation permettrait la liaison entre différentes autres actions prévues dans la CFT : d'une sylviculture plus professionnelle sur le territoire à une épicerie du bois pour les créateurs et artisans, d'un pôle de création design bois à la valorisation artistique en forêt pour accroître l'attractivité du territoire...

→Le suivi et l'évaluation de la Charte Forestière de Territoire

Les Chartes Forestières possèdent un outil d'évaluation appelé Eval CFT, permettant de faire le bilan des actions menées et d'en tirer les conclusions nécessaires. En plus de cette évaluation, le rôle de l'animateur de la Charte est de faire ce suivi / évaluation pour les instances finançant l'animation de la Charte.

→Portage d'actions spécifiques pour la Charte

En 2020, deux actions seront portées directement par l'animation de la Charte Forestière de territoire :

- Réalisation d'un catalogue d'actions de sensibilisation de la maternelle aux filières professionnelles
- Mobiliser les compensations « carbone » des entreprises locales selon une méthode territoriale
- Les actions événementielles dites à portage tournant seront toujours co-portées par le PETR et l'un de ses partenaires.

Partenaires	Tous les acteurs techniques et élus du territoire
Calendrier prévisionnel	2020 : lancement de la réflexion sur ce projet 2021 : mobilisation des acteurs du territoire sur un concours local ou extra territorial
Coût estimatif	Fonctionnement annuel (salaire + frais) : 1 ETP → 50 000€
Financement connus/potentiels	Région et FEADER : 16.7 pour le chargé de mission Charte Forestière Réseau TPMC

**Indicateurs de suivi
et d'évaluation**

- Nombre de réunions organisées (Comités + Groupes de travail)
- Nombre de projets accompagnés
- Nombre d'articles diffusés
- 1 voyage d'étude par an
- Nb et type de documents ou outils de communication réalisés/Diffusion
- Nb de participations à des réunions du réseau CFT
- Nb de participations à des rencontres avec autres partenaires, lesquelles
- Nb de partenariat mis en place, lesquels
- Evaluation de la CFT via Eval CFT

COURT TERME	ACTION 02
Intitulé de l'action	Mobiliser de nouveaux financements publics et aller chercher les compensations « carbone » des entreprises locales
Maître d'ouvrage	PETR FQVD
Maître d'œuvre	PETR FQVD
Nom et coordonnées de la personne référente	Alexandre JÉKÉ 05 65 14 08 69 charteforestiere@petr-fqvd.fr
Enjeu de la CFT	-Structurer la filière localement pour maintenir l'emploi et les savoir-faire sur le territoire - Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource
Objectifs de l'action	-Mobiliser des financements pour développer les activités de la filière Forêt / Bois -Financer la restauration des continuités écologiques des milieux en renouvelant les linéaires de haies -Financer les projets d'agroforesterie -Financer les aménités positives de la forêt et du bois
Territoire d'action	PETR FQVD
Public(s) cible(s)	Etat, Région, Département, Communautés de communes, Mécènes, Entreprises
Descriptif de l'action	<p>L'ensemble des actions engagées dans la Charte Forestière peuvent être financées ou partiellement financées. Des pistes de financement existent mais restent à consolider.</p> <p>La compensation carbone obligatoire et volontaire des entreprises est un dispositif existant qui est amené à évoluer. En lien avec la Charte Forestière du Grand Quercy et les actions menées par le PETR sur la mobilisation de l'épargne locale, il est possible via certains organismes comme le CNPF - Occitanie avec le Label Bas Carbone ou CLIMAT LOCAL de mobiliser de nouveaux fonds sur les projets forestiers ou agroforestiers. L'objectif de cette action est de structurer ces levées de fonds sur le territoire du (des) PETR (s) selon une méthode dite « territorialisée », en adéquation avec les enjeux et les valeurs portées par le territoire de réduction de l'empreinte carbone avant sa compensation.</p>
Partenaires	CRPF, CNPF (label bas carbone), Climat Local, CDA 46, communautés de communes, Fransylva, Arbres Haies Paysages, CDF
Calendrier prévisionnel	Au fil de l'eau, dès 2020
Coût estimatif	Fonctionnement annuel (salaire + frais) : 15 jours / an sur l'animation CFT
Financement connus/potentiels	Région et FEADER sur la 16.7 (Animation CFT), réseau TPMC Animation du projet de territoire PETR ? Climat Local, Entreprises via Label Bas Carbone?
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Nombre de projets financés à partir de la compensation carbone -Nombre de financeurs locaux et autres

COURT TERME	ACTION 03
Intitulé de l'action	Réaliser un catalogue d'actions de sensibilisation et d'outils pédagogiques disponibles de la maternelle aux filières professionnelles
Maître d'ouvrage	PETR FQVD
Maître d'œuvre	PETR FQVD
Nom et coordonnées de la personne référente	Alexandre JÉKÉ 05 65 14 08 69 charteforestiere@petr-fqvd.fr
Enjeu de la CFT	-La consommation / l'usage du bois, moteur d'une économie locale -Valoriser, mettre en avant les acteurs de notre filière locale
Objectifs de l'action	-Sensibiliser les jeunes publics à la forêt et aux métiers du bois -Valoriser la forêt et ses services économiques, environnementaux et sociaux
Territoire d'action	PETR FQVD (ou Lot)
Public(s) cible(s)	Enseignement
Descriptif de l'action	<p>De nombreux acteurs institutionnels et professionnels réalisent des actions de communication auprès de lycées, collèges ou écoles primaires, voire filières professionnelles afin de mettre en avant leurs activités, la filière ou simplement le matériau Bois et la Forêt. Toutes ces actions participent à la connaissance collective de la forêt et du bois, ainsi qu'à la valorisation des savoir-faire et des acteurs locaux, et potentiellement des vocations.</p> <p>Les institutions publiques de l'enseignement sont demandeuses d'activités diversifiées permettant d'illustrer les programmes scolaires ou simplement de susciter la curiosité des enfants et des étudiants. Cela reste cependant difficile pour les enseignants de bien intégrer ces sorties et visites à leurs programmes et de les organiser par la suite.</p> <p>L'objectif de l'action est de recenser auprès des acteurs professionnels et institutionnels de la filière l'offre de sensibilisation existante sur le territoire et suivant les publics d'étudiants, l'enrichir, l'organiser et la diversifier, puis la proposer aux différents publics ciblés au travers d'une communication adaptée (construction des programmes scolaires avant les vacances d'été).</p>
Partenaires	Tous les acteurs de la filière Forêt/Bois et de l'enseignement, institutions
Calendrier prévisionnel	2020 : lancement de la réflexion sur ce projet puis création et diffusion de l'offre Mise à jour chaque année et organisation des sorties (coordination des partenaires) suivant les demandes
Coût estimatif	Fonctionnement annuel (salaire + frais) : 25 jours / an sur l'animation CFT Investissements : Communication + Diffusion 5000 €
Financement connus/potentiels	Région et FEADER sur la 16.7 (Animation CFT), réseau TPMC, animation projet de territoire Partenaires ?
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Nombre de réunions organisées -Nombre de projets coordonnés -Nombre de partenaires mobilisés sur le catalogue

COURT TERME	ACTION 04
Intitulé de l'action	Evènementiel "Personnifier les savoir-faire du bois" Réaliser une œuvre en bois en direct du Grand Public lors des JEMA 2020
Maître d'ouvrage	PETR – CMA (co-portage tournant)
Maître d'œuvre	L'Abeille Charpentière
Nom et coordonnées de la personne référente	Caroline SALVIN 05 65 24 20 50 c.salvin@cm-cahors.fr
Enjeu de la CFT	-Structurer la filière localement pour maintenir l'emploi et les savoir-faire sur le territoire - Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource -La consommation / l'usage du bois, moteur d'une économie locale - Valoriser, mettre en avant les acteurs de notre filière locale
Objectifs de l'action	-Démocratiser les usages du bois avec des objets d'art ou du quotidien -Personnifier les savoir-faire locaux -Mettre en avant le matériau bois dans des évènements plus généraux (marchés, artisanat, environnement,...)
Territoire d'action	PETR FQVD
Public(s) cible(s)	Grand Public
Descriptif de l'action	Cette action à portage tournant dans la Charte Forestière permet chaque année à un nouveau partenaire de la Charte de personnifier un savoir-faire local sur le territoire, dans le but de dynamiser consommation et structuration de la filière, mais aussi et surtout de mettre en avant les acteurs de notre filière locale. Cette année 2020, c'est au travers de la réalisation d'une œuvre en bois, sur 3 jours, lors du Salon des Métiers d'Art qui aura lieu à Figeac avec pour thème « Matière à l'œuvre », que le travail du bois sera personnifié avec une réalisation de la SCOP l'Abeille Charpentière, en direct de la place de la Raison.
Partenaires	PETR FQVD, PNRCQ, PAH GF
Calendrier prévisionnel	2020
Coût estimatif	Coût annuel du projet : 3500 € En 2020 : Prestation : 3 jours → 2100€ Matériaux : 1000€ Communication : 500€
Financement connus/potentiels	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- un évènement présentant la réalisation en direct d'un savoir-faire sur le territoire par un artisan du bois

COURT TERME		ACTION 05
Intitulé de l'action	Animer un réseau des artisans d'art "bois"	
Maître d'ouvrage	Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot	
Maître d'œuvre	Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot	
Nom et coordonnées de la personne référente	Caroline SALVIN 05 65 35 13 55 c.salvin@cm-cahors.fr	
Enjeu de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> - La consommation et l'usage du bois, moteur d'une économie locale - Valoriser, mettre en avant les acteurs de notre filière locale - Faire de notre territoire, une vitrine de la filière bois (énergie, industrie, design & art) 	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les usages et les provenances du bois dans l'artisanat d'art et la construction sur le territoire du PETR FQVD - Démocratiser les usages du bois avec des objets d'art ou du quotidien - Développer la production de filières de niches pour améliorer la consommation de bois locaux - Dynamiser la consommation locale par le développement et la structuration d'une nouvelle offre - Créer une forte dynamique locale chez les artisans du territoire - Mettre en avant le matériau bois dans des événements plus généraux (marchés, artisanat, environnement,...) 	
Territoire d'action	PETR FQVD (Lot)	
Public(s) cible(s)	Grand Public, Elus, Institutionnels et professionnels de la filière Forêt / Bois	
Descriptif de l'action	<p>La CMA du Lot travaille sur la valorisation des savoir-faire et des ressources locales, et a déjà en ce sens développé plusieurs actions d'ampleur, comme la Charte des Savoir-faire du PNRCQ ou encore la Route des Métiers d'Art et les Salons des Métiers d'Art.</p> <p>Pour s'intégrer dans la dynamique de la Charte Forestière, l'objectif de cette action est d'aller plus loin sur le matériau bois en animant particulièrement un réseau d'artisans d'art qui travaillent cette matière sur le territoire du Lot. Pour commencer cette animation, 2 objectifs sont proposés pour l'année 2020, renouvelables suivant les ambitions du réseau qui se développera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un diagnostic complet sur l'Artisanat du Bois du territoire, pour recenser les productions locales et limitrophes et les besoins des artisans. - Mettre en place dans le cadre de ce réseau une animation spécifique pour répondre aux besoins des artisans, en commençant par l'organisation des JEMA 2020 et d'animations équivalentes sur le territoire, qui pourront s'intégrer dans les actions de la Charte « Personnifier les savoir-faire » et « Bois et Histoire ». <p>Cette action permettra également de nourrir les réflexions d'autres partenaires, comme le Pays d'Art et d'Histoire du Grand Figeac par exemple, dans leurs besoins d'animations sur le patrimoine.</p>	
Partenaires	PETR FQVD, PETR Grand Quercy, PNRCQ, CNAMS, Région, Département, AMI BOIS, Ville de Figeac	
Calendrier prévisionnel	2020 : lancement de l'animation par le Salon des Métiers d'Art à Figeac puis diagnostic 2021-2023 : animation du réseau	

Coût estimatif	Fonctionnement annuel (salaire + frais) : 20 jours / an → 10 000 €
Financement connus/potentiels	Région et FEADER Région / département / Fonds pour l'art et la culture ?
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Nombre de réunions organisées -Nombre de projets développés (œuvre, woodlab,...) -Diagnostic sur l'Artisanat local Bois

COURT TERME	ACTION 06
Intitulé de l'action	Evènementiel "Bois et histoire" Réaliser une exposition / table ronde sur les liens entre les paysages, la forêt et ses usages
Maître d'ouvrage	PETR - Plantes et Compagnies (Dpt 46) (co-portage tournant)
Maître d'œuvre	Pays d'Art et d'Histoire du Grand Figeac / Ecomusée de Cuzals
Nom et coordonnées de la personne référente	Alexandre JÉKÉ 05 65 14 08 69 charteforestiere@petr-fqvd.fr
Enjeu de la CFT	La consommation / l'usage du bois, moteur d'une économie locale
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Démocratiser les usages du bois au travers de son utilisation dans le patrimoine bâti -Valoriser le patrimoine naturel et bâti du territoire, et mettre en avant le bien vivre du territoire -Sensibiliser les habitants du territoire sur les notions de gestion forestière, de paysage et d'architecture -Sensibiliser le grand public aux métiers du bois sur l'ensemble de la filière -Faire comprendre l'histoire des paysages et des usages du bois sur le Grand-Figeac
Territoire d'action	Grand Figeac
Public(s) cible(s)	Grand Public Professionnels de la filière
Descriptif de l'action	<p>Au travers d'une approche pluridisciplinaire, Plantes et Compagnies cherche à sensibiliser le grand public au monde du végétal. Le Pays d'art et d'histoire du Grand Figeac a lui pour mission de sensibiliser le grand public au patrimoine bâti, au paysage et à la dimension ethnologique de notre territoire. Naturellement, l'arbre et la forêt viennent s'insérer dans ce projet de médiation qui présente le végétal au travers de ses usages passés, présents et futurs.</p> <p>L'action envisagée est d'organiser plusieurs actions de médiation : une table ronde autour de quelques experts avec des interventions complémentaires. Cette table ronde sera suivie d'un débat.</p> <p>Plusieurs posters pourront être créés pour l'occasion par des partenaires volontaires afin de développer un point de vue historique, présent et futur sur le lien entre la forêt et le patrimoine bâti.</p> <p>Parce que le bâti s'intègre dans un cadre paysagé particulier, il sera intéressant de développer un poster et une approche sur cette thématique, en utilisant paysage et architecture locale du Ségala.</p> <p>L'action est envisagée dans le cadre des Journées du Petit Patrimoine et des Moulins (JPPM) 2020 qui a pour thème : « L'arbre, vie et usages ».</p>
Partenaires	PETR, CAUE, Syndicat des architectes du Lot
Calendrier prévisionnel	27-28 Juin 2020
Coût estimatif	Fonctionnement : 5 jours → 2000 € / an Prestation pour un intervenant expert : 1000 € Communication : 500€

Financement connus/potentiels	Autofinancements des structures Communautés de Communes, Département
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Nombre de participants à la table ronde -Nombre de posters -Nombre de visiteurs

COURT TERME	ACTION 07
Intitulé de l'action	Promouvoir les activités de l'atelier bois partagé et collaboratif de Caniac-du-Causse et mettre en œuvre un forum du sciage
Maître d'ouvrage	AMI BOIS
Maître d'œuvre	AMI BOIS
Nom et coordonnées de la personne référente	Benjamine Fievet 09 71 46 66 25 amiboisasso@gmail.com
Enjeu de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer la filière localement pour maintenir l'emploi et les savoir-faire sur le territoire - La consommation et l'usage du bois, moteur d'une économie locale
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser des bois locaux et les circuits de proximité de transformation du bois - Partager et transmettre les savoir-faire locaux - Aider au développement de filières de niches, à haute valeur ajoutée - Aider les entrepreneurs du bois à se développer par la mutualisation d'outils, le partage d'un réseau et d'idées, et favoriser l'innovation
Territoire d'action	Lot
Public(s) cible(s)	Grand public, Professionnels de la filière
Descriptif de l'action	<p>L'Association Ami Bois, atelier partagé et collaboratif de construction bois, œuvre pour la valorisation des bois locaux et les circuits de proximité de transformation du bois, à travers le partage et la transmission d'un savoir-faire spécifique : la charpente courbe, la menuiserie, le tournage sur bois pour un public de particuliers, d'auto-constructeurs, de professionnels ou encore d'institutions...</p> <p>L'association AMI BOIS c'est un :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier partagé de construction bois pour les professionnels et amateurs du bois ; - Organisme de formation autour des métiers du bois ; - Support de regroupement d'artisans pros autour de chantiers collectifs ; - Support de productions en bois (toilettes sèches, nichoirs, jouets...) ; - Vie associative (organisations d'événements culturels, et participation à des événements locaux). <p>Parce que l'association vise la promotion du bois local, le maintien et le développement des savoir-faire du bois et la promotion de modes de fonctionnements collaboratifs, elle favorise aujourd'hui l'innovation sur le territoire, la transmission de savoirs et de connaissances et la démocratisation du matériau bois pour des usages très larges.</p> <p>Hors périmètre de la Charte Forestière FQVD, l'association n'a pas de frontières administratives. Augmenter la promotion l'association permettra à termes de développer plus de stages et de formation, et de trouver un modèle économique plus pertinent dans un contexte de reconstruction de l'association. La présence de l'association aux différents évènements organisés par la filière sur le territoire sera aussi l'occasion de promouvoir ses activités, en développer de nouvelles et s'inscrire dans la promotion du bois local sur le territoire.</p> <p>Les pistes de développement de l'association sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénover l'atelier et en faire un bâtiment « démonstrateur » des savoir-faire locaux - Investir dans des machines de haute technologie pour répondre aux besoins des professionnels - Développer les synergies et relations avec d'autres associations (mutualisations inter-filières)

	<p>- Développer l'offre de formations et de stages</p> <p>En 2020, une action spécifique est prévue : la réalisation d'un forum du sciage, faisant la promotion du sciage mobile, à la recherche de candidats pour une reprise d'entreprise. Cet évènement sera l'occasion de mettre en avant cette activité essentielle dans le travail du bois en filière sur un territoire, et dans la promotion de l'utilisation de bois locaux et d'une sylviculture plus douce.</p>
Partenaires	PETR Grand Quercy, Communauté de Communes du Causse de Labastide-Murat, PNRCQ, Région Occitanie, PETR FQVD, CAPEB, CMA
Calendrier prévisionnel	Sur toute la durée de la Charte Forestière
Coût estimatif	Fonctionnement annuel (salaire, frais et fonctionnement des activités) : 28 000 € Forum du sciage : 10 000 €
Financement connus/potentiels	FDVA, Région, PETR Grand Quercy Pistes de financements : Fonds Vivons Montagne, MACEO, Leader PETR FQVD (si projet de coopération avec communication amplifiée sur le territoire)
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participations à des évènements sur le territoire de la CFT FQVD - % d'adhérents sur le territoire de la CFT FQVD - % de stagiaires provenant du territoire de la CFT FQVD - Un forum en 2020

COURT TERME	ACTION 08
Intitulé de l'action	Intégrer les contraintes du changement climatique dans les exploitations agricoles par l'Agroforesterie et le Sylvopastoralisme
Maître d'ouvrage	Chambre Départementale d'Agriculture du Lot
Maître d'œuvre	Chambre Départementale d'Agriculture du Lot
Nom et coordonnées de la personne référente	Jocelyn DIBOIS conseiller forestier 06 15 46 45 10 j.dibois@lot.chambagri.fr
Enjeu de la CFT	Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'usage du bois dans les exploitations agricoles (bois de chauffage) - Sensibiliser les agriculteurs à la gestion forestière, au Sylvopastoralisme, et à l'Agroforesterie - Faire de l'agriculture un secteur exemplaire face aux problématiques de réchauffement climatique, et soutenir la résilience des exploitations agricoles du territoire - Diffuser un savoir-vivre autour du bois et de la forêt pour améliorer l'attractivité du territoire
Territoire d'action	Département du Lot
Public(s) cible(s)	Agriculteurs propriétaires forestiers ou non
Descriptif de l'action	<p>La Chambre Départementale d'Agriculture du Lot accompagne individuellement les agriculteurs-propriétaires forestiers dans leur démarche de gestion forestière (ou sylvopastoral), de valorisation du bois et d'installation de systèmes agroforestiers. Pour chaque projet, un diagnostic forestier et/ou agroforestier est réalisé avec la rédaction d'un compte rendu technique (diagnostics de l'exploitation agricole et forestière, analyse de la station, choix des arbres, modalités de gestion forestière, financement...). Suite au diagnostic agroforestier un dossier de demande de financement est rédigé et déposé auprès de la Région Occitanie pour validation.</p> <p>Face à l'enjeu climatique qui s'intensifie, il est nécessaire de pouvoir développer des systèmes agricoles plus résilients, qu'ils soient agroforestiers ou sylvopastoral. En ce sens, la CDA 46 développe sa mission de développement de ces systèmes avec plusieurs leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les producteurs agricoles aux bénéfices de l'agroforesterie et du sylvopastoralisme en milieu forestier quand celui-ci est possible ; - Diagnostiquer les exploitations agricoles pour étudier la faisabilité de chaque projet, et accompagner l'exploitant dans la bonne mise en œuvre du projet ; - Identifier et développer des systèmes agroforestiers et sylvopastoraux plus résilients face aux changements climatiques et les adapter le plus possible aux évolutions climatiques envisagées ; - Par l'implication de l'exploitant dans un meilleur système de gestion forestière, permettre la mobilisation de bois (bois de chauffage) et le renouvellement durable de la forêt. <p>La valorisation des expériences dans le cadre de diffusion collective (presse, réunions, formations VIVEA...) permet de mieux vulgariser ce travail en consolidation.</p> <p>Une réunion d'information auprès des agriculteurs-propriétaires forestiers est mise en place chaque année, en lien avec élus et le grand public afin de promouvoir l'Agroforesterie et/ou le sylvopastoralisme sur le territoire (présentation globale de</p>

	l'Agroforesterie et du Sylvopastoralisme, visite de terrain, valorisation du bois, modalité de financement, lien avec la PAC...).
Partenaires	Région Occitanie, DDT du Lot, CRPF, Association Arbres Haies et Paysages du Lot, Cœur de Forêt, FDCUMA 46, SmCLm, EPIDOR
Calendrier prévisionnel	2020, programmation renouvelée chaque année
Coût estimatif	Fonctionnement annuel (salaire + frais) : 2 500 € Investissements prévus dans les 3 ans en petit matériel d'exploitation (moyenne issue des diagnostics annuels) : 0 €
Financement connus/potentiels	TAFNB - ADEVBOIS-VIVEA
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions organisées - Nombre d'agriculteurs sensibilisés et de diagnostics réalisés - Nombre d'hectares plantés - Nombre d'investissements réalisés

MOYEN TERME	ACTION 09
Intitulé de l'action	Amplifier l'animation auprès des propriétaires forestiers privés et la diffusion d'une culture sylvicole au travers d'une action PDM et post-PDM
Maître d'ouvrage	CNPFF - Occitanie
Maître d'œuvre	CNPFF - Occitanie
Nom et coordonnées de la personne référente	Marine LESTRADE 06 48 24 84 18 marine.lestrade@cnpff.fr
Enjeu de la CFT	Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer la gestion durable de la forêt et la qualité de ses ressources et services -Mieux caractériser la ressource locale en diagnostiquant sa maturité et son exploitabilité -Professionnaliser la sylviculture du territoire pour mobiliser plus de bois au présent et à l'avenir -Faire un suivi dans le temps de l'évolution de la ressource forestière suite à l'amélioration des boisements -Favoriser les regroupements fonciers et les regroupements des propriétaires forestiers pour une meilleure exploitabilité des bois
Territoire d'action	Ségala lotois (territoires PDM)
Public(s) cible(s)	Propriétaires forestiers, élus
Descriptif de l'action	<p>Les Plans de développement de massifs forestiers (PDM), mis en œuvre par le CRPF depuis une dizaine d'années sur le PETR (trois précédents PDM limitrophes : Pays de Sousceyrac, Haut-Ségala et Lacapelle-Marival) se sont révélés être des outils efficaces pour répondre aux enjeux de mobilisation des propriétaires, d'accroissement de la récolte de bois et de renouvellement durable de la forêt. Cette action de dynamisation de la gestion forestière relève de deux logiques complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une logique territoriale, par massif, favorisant le regroupement économique des propriétaires et le développement d'une sylviculture et d'une exploitation durables, - une logique de filière, valorisant la production naturelle des forêts pour l'approvisionnement des différents utilisateurs de bois <p>Le PDM de Saint-Céré, approuvé en 2019, débutera sur l'année 2020. Il s'agira de 2020 à 2022 de le mener à terme et de maintenir la dynamique construite via les autres PDM en assurant une action post-PDM.</p> <p>L'animation post-PDM consistera en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les opérations de conseils individuels - organiser des regroupements de chantiers - mettre en relation les propriétaires avec des professionnels partenaires pour la mise en œuvre de coupes et travaux - former et informer les propriétaires privés et les élus sur la gestion forestière durable <p>En plus des PDM, plusieurs partenaires locaux s'engagent au sein de la Charte Forestière FQVD à développer des approvisionnements de chaudières bois en circuit-court, ainsi que des dispositifs de vente directe de bois suite à un sciage sur la parcelle. Ces actions innovantes pour le territoire feront l'objet d'une animation supplémentaire sur l'ensemble du PETR, mobilisant les données collectées lors des PDM et les liens développés avec les propriétaires forestiers.</p>

	Accompagnement technique des collectivités et de certaines communes pour l'animation et le suivi des aides à l'investissement (lien vers la fiche action sur le fonds dynamique d'aides aux propriétaires forestiers Figeac)
Partenaires	PETR, Communautés de Communes, Région, DRAAF, ONF, DDT SCIC BEL,
Calendrier prévisionnel	2023-2024
Coût estimatif	Fonctionnement annuel (salaire + frais) : 70 000 € Investissements à prévoir sur la durée de l'action : 0 €
Financement connus/potentiels	Europe Etat Région à travers l'appel à projets Feader 16.7.1
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des élus et des propriétaires forestiers : 4 réunions - 50 personnes - Réalisation de diagnostics individuels : 30 diagnostics – 100 ha - Rédaction de documents de gestion durable : 10 nouveaux documents - Accompagnement à la mise en œuvre des travaux et au regroupement : 10 chantiers - Volumes mobilisés : 3 000 m3 (engagement des opérateurs partenaires à diffuser les données économiques) - Animation d'un projet groupé de desserte : 1 projet animé

MOYEN TERME	ACTION 10
Intitulé de l'action	Améliorer la gestion des bois du Limargue en prenant en compte la biodiversité
Maître d'ouvrage	CNPF - Occitanie
Maître d'œuvre	CNPF - Occitanie
Nom et coordonnées de la personne référente	Marine LESTRADE 06 48 24 84 18 marine.lestrade@cnpf.fr
Enjeu de la CFT	Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource
Objectifs de l'action	-Dynamiser la gestion des forêts privées -Maintenir et améliorer la biodiversité forestière
Territoire d'action	Limargue
Public(s) cible(s)	Propriétaires privés
Descriptif de l'action	<p>De fortes tensions se font ressentir sur le bois d'œuvre de chêne sessile ou pédonculé. Des coupes opportunistes peuvent voir le jour sans soucis de renouvellement de la futaie et de maintien d'arbres importants pour la biodiversité. Il serait intéressant de mener une action particulière sur le Limargue afin d'inciter à la gestion durable des chênaies et au maintien sur pied de gros arbres. Des mesures incitatives pourraient être testées.</p> <p>Sur 2 000 ha environ (zone à déterminer dans le cadre du projet). Réalisation de diagnostics sylvicoles dans les chênaies. Partenariat avec collectivités locales (Grand Figeac, Cauvaldor) à envisager pour des aides à l'éclaircie avec maintien d'arbres porteurs de micro-habitats.</p>
Partenaires	PNR Causses du Quercy, CEN, CAUVALDOR, Grand Figeac, PETR, Cœur de Forêt
Calendrier prévisionnel	2022-2023
Coût estimatif	Fonctionnement annuel (salaire + frais) : 15 000 € Investissements à prévoir sur la durée de l'action : 10 000 € (aides Grand Figeac + Cauvaldor)
Financement connus/potentiels	FEADER (16.7.1) ou FEDER MC ? Grand Figeac / CAUVALDOR ?
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Cartographie des chênaies -Nombre de diagnostics réalisés -Volumes mobilisés -Nombres d'arbres bios maintenus

COURT TERME	ACTION 11
Intitulé de l'action	Diffuser les bonnes pratiques pour préserver la qualité des cours d'eau et lutter contre l'érosion des sols
Maître d'ouvrage	Syndicat mixte Célé-Lot médian, CNPF-Occitanie
Maître d'œuvre	Syndicat mixte Célé-Lot médian, CNPF-Occitanie
Nom et coordonnées de la personne référente	Mélanie FAYET 05 82 65 00 02 m.fayet@celelotmedian.com
Enjeu de la CFT	-Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource -Faire de notre territoire, une vitrine de la filière bois
Objectifs de l'action	-Recenser les parcelles forestières potentiellement les plus impactantes vis-à-vis de la qualité des eaux -Sensibiliser propriétaires et exploitants forestiers aux bonnes pratiques pour lutter contre ces problématiques -Soutenir financièrement et techniquement les initiatives permettant de lutter contre ces problématiques
Territoire d'action	Bassins hydrographiques Célé – Lot médian
Public(s) cible(s)	Propriétaires forestiers
Descriptif de l'action	<p>Dans le cadre de sa mission visant la préservation de la qualité des cours d'eau, le syndicat mixte est déjà porteur d'actions concrètes sur le territoire, dont l'une d'elles est « Action de communication à destination des professionnels agricoles & forestiers », qui a pour objectif de sensibiliser les propriétaires forestiers aux pratiques favorables à la prévention contre les inondations dans le but de freiner l'écoulement des eaux de ruissellement. Cette action doit mener à la création d'un guide technique des bonnes pratiques forestières, transmis ensuite à tous les propriétaires de plus de 2ha de forêt. Sont aussi prévues plusieurs demi-journées d'information et de formation à destination des propriétaires et gestionnaires forestiers. Les propriétaires ayant plus de 4 ha de forêt seront ciblés en priorité (potentiellement une cinquantaine de personnes), ainsi que les propriétaires de parcelles identifiées comme prioritaires vis-à-vis de l'enjeu eau.</p> <p>Dans la continuité de cette sensibilisation, un travail cartographique sera réalisé en recoupant les données PDM et les enjeux de préservation des milieux aquatiques et d'alimentation en eau potable, afin de cibler les propriétaires forestiers chez qui des améliorations sont possibles. L'objectif est de favoriser sur ces zones des travaux peu impactants vis à vis de la qualité des eaux (éclaircies, implantation ou repousse "naturelle" d'essences favorables au maintien des berges et de la biodiversité sur des bandes de 5m en bord de cours d'eau, exploitation par câble sur fortes pentes,...). Pour cela, il est nécessaire de réaliser un diagnostic puis d'assurer le suivi des chantiers.</p> <p>Afin que ces propriétaires mènent les travaux préconisés sur ces zones, et qu'ils soient mobilisés sur ces enjeux, il est proposé d'étudier les possibilités d'aides financières, à partir d'un diagnostic d'experts, notamment en assumant les surcoûts liés à leur exploitation ou leur entretien.</p> <p>En complément de ces actions, sur certains secteurs à enjeu fort (risque d'érosion très fort, présence d'espèces aquatiques patrimoniales) le Syndicat mixte Célé - Lot médian pourra expérimenter, sur les parcelles de propriétaires volontaires, des modalités d'exploitations favorables aux milieux aquatiques.</p>
Partenaires	CNPF-Occitanie, Arbres Haies Paysages 46, CDA 46, Communautés de

	Communes, Fransylva, Cœur de Forêt, Exploitants Forestiers, propriétaires forestiers
Calendrier prévisionnel	Début de l'action en 2020. Réalisation des diagnostics et suivis de chantiers au fil de l'eau
Coût estimatif	Rédaction, édition et diffusion d'un guide technique des bonnes pratiques forestières+ demi-journées d'information et de formations : 15 000€ Cartographie des zones à enjeux, animation des propriétaires, diagnostics et suivis de chantier : 59 010 € (105 jours CNPF) Expérimentation de modes d'exploitation sur 2 à 3 ha : 15 000 €
Financement connus/potentiels	Guide technique et demi-journées d'information et de formations : Agence de l'Eau Adour Garonne et Etat, dans le cadre du PAPI du bassin du Lot Animation des propriétaires, diagnostics et suivis de chantier: Agence de l'eau Autres aides Régionales et / ou communautaires
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Guide technique et nombre de personnes touchées -Nombre de journées et demi-journées de formations et informations -Nombre de diagnostics et nombre de chantiers réalisés en faveur de ces zones à enjeux

COURT TERME	ACTION 12
Intitulé de l'action	Etudier la faisabilité d'une démarche de vente locale des produits forestiers et la multiplier : vers la création d'une « épicerie » des bois locaux
Maître d'ouvrage	Association Cœur de Forêt
Maître d'œuvre	Association Cœur de Forêt
Nom et coordonnées de la personne référente	Anthony CHEVAL 06 77 32 56 31 coordination-lot@coeurdeforet.com
Enjeu de la CFT	Multi-enjeux (tous)
Objectifs de l'action	-Créer de la valeur ajoutée sur des filières de niche et développer de nouveaux modèles d'organisation sur le territoire (vente directe de bois locaux) -Favoriser une sylviculture douce et mobiliser du plus de propriétaires forestiers -Favoriser la production de bois d'œuvre et l'amélioration des bois -Maintenir / Développer les savoir-faire locaux en recréant des chaînes de valeur (mobilisation de toute une filière)
Territoire d'action	Lot
Public(s) cible(s)	Propriétaires forestiers, Grand Public, Artisans et auto-constructeurs
Descriptif de l'action	L'action se déroulera en deux grandes étapes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Expérimentation d'une vente directe de bois « au cul de la scie » en sortie de forêt (sur le territoire du Grand Quercy en 2020), étude de sa viabilité économique et multiplication de la démarche sur l'ensemble du Lot 2. Imaginer un ou des lieux de vente, stockage de bois locaux (sciés, voire dégauchis, rabotés, petits ouvrages ...) à destination des particuliers, des artisans, artistes,... <p>1ère étape (2019/2020) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiplication de ventes directes « au cul de la scie », en sortie de forêt. L'objectif est de mesurer les coûts pour les clients mais aussi pour les différents intervenants (propriétaires, conseillers, bûcherons, débardeurs, scieurs...) et étudier ainsi la viabilité économique, sociale et environnementale de ces actions. - Mesurer et quantifier la demande locale. - En parallèle, communiquer et sensibiliser le grand public et les artisans locaux sur l'importance de la sylviculture, sur la sylviculture douce et la biodiversité. <p>2ème étape (2020/2021) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au regard des résultats de la phase 1, solliciter un accompagnement ADEFPAT pour structurer une « épicerie des bois locaux » (investissements, lieux, fonctionnement,...). - Structurer localement une entité capable de porter le projet et de faire fonctionner le lieu.
Partenaires	Connus : CDA 46, Fransylva, CETEF, PETR Grand Quercy et FQVD Envisagés : AMIBois, CAPEB, Vivier bois Massif central, CMA
Calendrier prévisionnel	2020 : 1 ^{ère} étape 2020-2021 : 2 ^{ème} étape
Coût estimatif	(Le budget sera estimé en cours d'année 2020)
Financement connus/potentiels	Cœur de Forêt prend en charge l'ETP et garantie une rémunération juste pour chaque maillon de la chaîne lors des premières expérimentations de vente directe

	<p>Investissements : Région (Pass Bois et Contrat Bois), ADEME, LEADER</p> <p>Autres pistes de financements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondations (ex. Massif Central : “Vivons Montagne”, MACEO,...) • Mécénat privé
<p>Indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p>Nombre de chantiers réalisés</p> <p>Nombre d'acteurs impliqués (propriétaires, professionnels, partenaires...)</p> <p>Volumes de bois mobilisés et vendus</p> <p>Suivi et mesure des coûts pour la première étape (modèle économique)</p> <p>Au moins 1 réunion de lancement pour la mise en œuvre d'une épicerie bois</p>

COURT TERME	ACTION 13
Intitulé de l'action	Compléter l'inventaire des forêts anciennes et mûres sur le territoire, sur la base des travaux déjà réalisés par le PNRCQ , le CEN et le CRPF
Maître d'ouvrage	Conservatoire des Espaces Naturels
Maître d'œuvre	Conservatoire des Espaces Naturels
Nom et coordonnées de la personne référente	Nicolas Goux 06 76 87 85 07 nicolas.goux@espaces-naturels.fr
Enjeu de la CFT	Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Mieux prendre en compte les enjeux environnementaux dans un secteur naturel privilégié -Informé et aider les propriétaires sur la prise en compte de la biodiversité dans leurs forêts et les documents de gestion durable -Mobiliser (si possible) des financements pour valoriser l'ensemble des aménités positives de la forêt -Améliorer la gestion concertée des propriétaires et développer d'autres formes d'association entre eux
Territoire d'action	Ségala Lotois
Public(s) cible(s)	Propriétaires forestiers
Descriptif de l'action	<p>Le Parc Naturel des Causses du Quercy a cartographié sur le territoire du Parc l'ensemble des forêts anciennes et une sélection de forêts mûres, reconnu pour leur rôle en tant que réservoir d'une biodiversité fonctionnelle riche, et leur capacité de stockage d'importantes quantités de carbone, notamment dans leurs sols. Ce recensement permet aujourd'hui d'envisager la possibilité sur le territoire de mieux prendre en compte cette biodiversité avec les propriétaires forestiers, soit de façon volontaire (associations de protection) soit contractualisée (sites Natura 2000), soit par le biais de leur Plan Simple de Gestion de façon volontaire (expérimentation en cours).</p> <p>L'objectif de cette action est de pouvoir cartographier les forêts anciennes et mûres sur l'ensemble du territoire du PETR selon une même méthode, intégrant les indicateurs développés sur le territoire du Parc par le PNR et sur la plaine d'Occitanie par le Conservatoire en tant qu'opérateur de la région sur le programme « vieilles forêts ». Ce travail doit prendre également en compte l'étude déjà réalisée par le CRPF sur le Haut Ségala. Cette cartographie, qui devra être menée en concertation avec les propriétaires forestiers, doit permettre de mieux caractériser les forêts réservoirs de biodiversité et « puits de carbone » et les connectivités forestières en vue d'améliorer les regroupements fonciers et bien sûr principalement de protéger la biodiversité exceptionnelle liée exclusivement à ces espaces forestiers. La plupart de ces forêts sur le territoire sont le résultat de pratiques culturelles et patrimoniales au cours de leur histoire. Par leur étude et leur prise en compte, c'est donc aussi le maintien d'un patrimoine historique qui est en jeu.</p> <p>Pour les forêts anciennes et mûres, qui représente un % négligeable de la surface forestière du territoire mais qui concentre les enjeux les plus forts de biodiversité, le Conservatoire a des objectifs de préservation par maîtrise foncière ou d'usage dans son plan quinquennal agréé par l'état et la région. L'achat ou la mise en place d'outil type « obligation réelle environnementale » sur ces milieux sont les outils qui pourront être mis en place dans le cadre de la charte forestière.</p>

Partenaires	PNRCQ, CNPF-Occitanie, Fransylva, PETR, communes et communautés de communes, Cœur de Forêt
Calendrier prévisionnel	Début de l'action en 2020 pour une restitution en 2023
Coût estimatif	Fonctionnement annuel (salaire + frais) : 50 000 € Investissements prévus dans les 3ans : 70 000 €
Financement connus/potentiels	Fonds propre du Conservatoire POMAC, mécénat, financement participatif, Communautés de Communes, Agence de l'eau ?
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie du territoire du Ségala Lotois - 1 restitution publique des résultats - 1 ou 2 restitution auprès des propriétaires forestiers

COURT TERME	ACTION 14
Intitulé de l'action	Valoriser et améliorer les bois du territoire via un fonds d'aides aux propriétaires forestiers
Maître d'ouvrage	Grand Figeac – Souceyrac-en-Quercy
Maître d'œuvre	CNPF-Occitanie, Propriétaires forestiers
Nom et coordonnées de la personne référente	Aline CHERPEAU 05 65 11 47 51 aline.cherpeau@grand-figeac.fr
Enjeux de la CFT	Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource / Structurer la filière localement pour maintenir l'emploi et les savoir-faire sur le territoire
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Développer un programme d'aides à la dynamisation de la sylviculture et au renouvellement orienté économiquement des bois du territoire -Soutenir le développement de productions à haute valeur ajoutée économique, environnementale et sociale -Maintenir l'aménagement et l'entretien du territoire
Territoire d'action	Grand Figeac
Public(s) cible(s)	Propriétaires forestiers
Descriptif de l'action	<p>Le Grand Figeac a construit en 2015 un Schéma de Cohérence Territoriale posant les bases de l'aménagement du territoire et des orientations de développement à y engager. Ce premier diagnostic, poussé jusqu'au parcellaire de forêt, lui donne des clefs de décision pour mettre en œuvre des mesures incitatives au développement de certaines filières, mais aussi au maintien d'activités structurantes pour l'économie, les paysages, l'environnement, et maintenant pour l'indépendance énergétique, la lutte contre le réchauffement climatique ou encore la qualité de l'eau et l'air.</p> <p>En 2020, le Grand Figeac souhaite maintenir sa mesure d'aide incitative aux propriétaires forestiers, en complément des autres dispositifs d'aides existants à l'échelle supra-territoriale, afin de soutenir financièrement la valorisation des bois du territoire forêts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Via le boisement ou le reboisement ; - Via l'amélioration de la forêt (éclaircies, balivage, élagage, dépressage,...) ; - Via le rajeunissement ou la transformation des taillis de châtaignier. <p>Cette mesure a un objectif multifonctionnel, et doit permettre sur l'enjeu forestier de mobiliser et d'améliorer les produits ligneux de la forêt.</p> <p>Le Grand Figeac est ainsi partenaire du CNPF-Occitanie dans la mise en œuvre de ses PDM afin de mobiliser au maximum ses aides forestières.</p> <p>En perspectives, CAUVALDOR pourrait aussi s'engager sur ce fonds d'aides aux propriétaires forestiers.</p>
Partenaires	CNPF – Occitanie
Calendrier prévisionnel	2020 Renouvellement annuel possible jusqu'en 2023
Coût estimatif	Budget voté annuellement pour le fond
Financement connus/potentiels	Grand Figeac – Souceyrac-en-Quercy Piste de financements : CLIMAT LOCAL

**Indicateurs de suivi
et d'évaluation**

Nombre de dossiers déposés
% du fonds consommé dans l'année

MOYEN TERME	ACTION 15
Intitulé de l'action	Mettre en œuvre une veille partagée sur les chantiers et démarches existantes avec du bois et de l'artisanat local sur le territoire de la Charte Forestière
Maître d'ouvrage	Vivier Bois Massif Central / PETR
Maître d'œuvre	Vivier Bois Massif Central / PETR
Nom et coordonnées de la personne référente	Mathias VERMESSE 06 78 45 43 82 mathias.vermesse@vivier-bois-massifcentral.fr
Enjeux de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer la filière localement pour maintenir l'emploi et les savoir-faire sur le territoire - La consommation et l'usage du bois, moteur d'une économie locale - Valoriser, mettre en avant les acteurs de notre filière locale
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les savoir-faire locaux et la nécessité de relocaliser l'économie - Mettre en avant les métiers du bois, de la pierre, et l'ensemble des matériaux biosourcés - Démontrer la viabilité économique réglementaire d'un chantier réalisé par des acteurs locaux en matériaux locaux et biosourcés, et calculer ses retombées économiques pour le territoire et la forêt
Territoire d'action	PETR FQVD
Public(s) cible(s)	Financeurs publics, professionnels de la filière, grand public, porteurs de projets
Descriptif de l'action	<p>Vivier Bois Massif Central accompagne les entreprises et les collectivités dans leurs actions dès lors qu'elles concernent le matériau bois, pierre, ou l'alimentation. Les actions conduites par l'association sont pilotées par des entreprises, en lien avec les Collectivités Territoriales et les acteurs impliqués à travers des groupes-projets opérationnels, qui sont réunis par un objectif stratégique partagé.</p> <p>La mise en œuvre d'une veille partagée sur le territoire du PETR permettra, pour tous les acteurs intéressés par la construction bois, de mettre en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets déjà réalisés, existants, qui réunissent l'ensemble des conditions de l'action : matériaux locaux, bois et biosourcés, artisanat local et savoir-faire locaux - Les démarches existantes pour fédérer les entreprises du territoire possédant ces savoir-faire et cette volonté de travailler avec des ressources locales - Valoriser l'ensemble de ces données dans des outils pratiques à diffuser sur le territoire, tel un catalogue d'entreprises fournisseurs et de services, de labels et démarches qualité, d'architectes et bureaux d'études investis dans la construction bois local. <p>L'objectif est donc de capitaliser des expériences sur les étapes de développement de ces chantiers et démarches pour ensuite les développer en fonction des besoins sur le territoire du PETR. Il s'agira donc de renforcer et initier des dynamiques collectives sur le territoire, et se doter d'outils collaboratifs.</p> <p>Le développement d'un Bâtiment démonstrateur est par la suite une piste à interroger pour répondre à divers enjeux économiques et environnementaux sur le territoire, autant pour les entreprises locales que les collectivités, et valoriser ainsi la veille partagée au sein de cette première action. Vivier Bois Massif Central souhaite s'engager sur le développement d'un tel projet sur le territoire de la Charte Forestière FQVD, avec plusieurs pistes de projets, dont la reconstruction</p>

	de la Gare de Figeac ou la construction d'un bâtiment agricole.
Partenaires	CAPEB, FIBOIS, COFOR, CDA 46 PNRCQ, PETR, communautés de communes, Région Occitanie
Calendrier prévisionnel	2020-2023
Coût estimatif (sur 2 ans)	½ ETP (avec partenaires) 40 000 € de prestations externes (VBMC : expertises-ingénierie entreprises)
Financement connus/potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Région - Réseau TPMC (Réseau Rural National) - FEDER Massif Central - FNADT Massif Central - Département
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Un catalogue des projets existants sur le territoire - Un annuaire des entreprises - Une fiche pratique méthodologique sur le développement d'un projet démonstrateur

LONG TERME	ACTION 16
Intitulé de l'action	Encourager le recours au bois en filière courte dans les projets publics de construction, de réhabilitation ou d'aménagement du territoire.
Maître d'ouvrage	Collectivités Forestières d'Occitanie
Maître d'œuvre	Collectivités Forestières d'Occitanie / PETR
Nom et coordonnées de la personne référente	Jérémie MAILLOT 06 13 65 14 13 jeremie.maillot@communesforestieres.org
Enjeu de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la récolte de bois, - Augmenter la consommation de bois régional, - Renouveler durablement la forêt, - Structurer la filière forêt bois,
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part de bois local dans les projets de construction publics, - Utiliser la commande publique comme vitrine pour promouvoir l'usage du bois en circuit court dans la construction, - Aider les collectivités à communiquer sur les efforts réalisés en termes d'économies locales et de baisse de leurs impacts environnementaux, - Utiliser la commande publique comme levier pour développer la filière forêt-bois, dans la construction, vecteur de bien-vivre sur le territoire
Territoire d'action	PETR élargi
Public(s) cible(s)	Communes et Collectivités locales
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Action de sensibilisation auprès des élus des Communes et des 2 EPCI du PETR (courrier de présentation des cofors et de la certification BTMC, rencontres physiques), - Présentation des outils proposés par les cofors : BTMC, ART, PACTE ... - Recensement de projets en cours (retenus si la consultation des entreprises n'est pas encore lancée ou si une démarche « bois local » a été mise en œuvre), - Identification de projets potentiels au travers d'une veille des marchés publics pour les communes et collectivités du PETR, - Accompagnement des communes / collectivités pour recourir à la ressource locale et aux entreprises locales (intégration de la certification BTMC le cas échéant), - Accompagnement des marchés signés avec BTMC (ABTMC), - Sensibilisation auprès des entreprises et présentation de l'outil BTMC.
Partenaires	PETR, Communautés de communes
Calendrier prévisionnel	Sur toute la durée de la Charte Forestière
Coût estimatif	-
Financement connus/potentiels	Financé dans le cadre du programme d'action annuel des COFORS

**Indicateurs de suivi
et d'évaluation**

Sur 3 ans :

- 10 projets recensés et orientés vers les COFORs
- 3 projets accompagnés sur le territoire

COURT TERME	ACTION 17
Intitulé de l'action	Structurer la filière Bois-Energie grâce à l'organisation d'approvisionnements en circuits-courts
Maître d'ouvrage	SCIC Bois Energie Lot
Maître d'œuvre	SCIC BEL
Nom et coordonnées de la personne référente	Jean-Michel FERRY 06 32 04 55 25 jean-michel.ferry@boisenergielot.coop
Enjeu de la CFT	La consommation / l'usage du bois, moteur d'une économie locale
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Valoriser au maximum les ressources locales dans les projets de chaufferies biomasse au bois pour les rémunérer à leur juste valeur. -Mobiliser les bois non valorisés du territoire et les bois d'éclaircie, et trouver un débouché aux coupes d'élagage et de haies, pour diversifier les revenus paysans -Développer les projets de chaufferies bois et la filière bois énergie sur le territoire -Animer les bûcherons et les scieurs pour valoriser au mieux leurs déchets de coupes et faciliter de nouveaux modes d'organisation voire des mutualisations
Territoire d'action	PETR FQVD + Lot
Public(s) cible(s)	Collectivités, Entreprises, Particuliers
Descriptif de l'action	<p>Le projet de la SCIC BEL est de développer des grappes de chaufferies automatiques à bois déchiqueté et de structurer leurs approvisionnements en bois déchiquetés en circuit court sur le territoire.</p> <p>Le projet se déroulera en trois phases principales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une mobilisation de la ressource sur le territoire <ol style="list-style-type: none"> a. Par l'étude de la ressource disponible auprès des scieurs locaux, et un diagnostic des besoins en investissements à réaliser par la suite. b. Par la mobilisation de la forêt paysanne en impasse sylvicole et le diagnostic des besoins en matériel pour ce travail 2. La stimulation de la demande : recherche de nouveaux projets à réaliser, étude de faisabilité,... 3. La structuration générale de la filière sur le long terme, le développement via des investissements et la stabilisation du modèle économique. <p>Sur chacune de ces phases, les acteurs locaux qui travaillent déjà partiellement sur ces actions seront impliqués en tant que partenaires (sans parler des membres fondateurs de la SCIC : Fermes de Figeac, Grand-Figeac, Quercy Energies, SYDED, commune de Sousceyrac-en-Quercy, Alliance Forêt Bois, Département du Lot, SAES)</p>
Partenaires	PETR FQVD, PETR Grand Quercy, CRPF, CDA 46, Scieurs et Syndicat des exploitants scieurs, ETF et leur syndicat, CMA
Calendrier prévisionnel	Phase 1 et 2 : lancement en janvier 2020 Phase 3 : structuration et investissements en 2022-2023
Coût estimatif	<p>1 ETP + Frais : 70 000€</p> <p>Investissements en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> grappe de chaufferies + chaufferie de Montfaucon → 2 millions d'euros <p>Investissements envisagés à l'avenir (long termes, après 2023):</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 plateforme de stockage

	<ul style="list-style-type: none"> • 1 nouvelle grappe de chaufferies
Financement connus/potentiels	Investissements : Région (Pass Bois et Contrat Bois), ADEME, LEADER Fonctionnement : Autofinancement + Région ou DRAAF ou ADEME via AAP ou AMI
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> -1 contrat d'approvisionnement avec le syndicat des exploitants scieurs -5 Contrats en direct propriétaire ou exploitants forestiers -5 diagnostics sylvicoles -1400 T de plaquettes approvisionnées par an dès 2022

COURT TERME	ACTION 18
Intitulé de l'action	Etudier l'opportunité de mettre en œuvre un pôle de création "Design Bois" sur le territoire
Maître d'ouvrage	CAUVALDOR
Maître d'œuvre	CAUVALDOR Expansion
Nom et coordonnées de la personne référente	Guillaume DURAND – Solène Guérinot 06 72 45 73 14 – 06 71 98 65 48 gdurand@cauvaldex.fr / sguerinot@cauvaldex.fr
Enjeu de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> - La consommation / l'usage du bois, moteur d'une économie locale - Valoriser, mettre en avant les acteurs de notre filière locale - Faire de notre territoire, une vitrine de la filière bois (énergie, industrie, design & art)
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Développer les futurs usages du bois en travaillant sur les besoins des consommateurs -Développer les filières de niche et à haute valeur ajoutée, permettant de valoriser les ressources locales et les outils locaux (fab lab, travaux sur d'autres matériaux, boutiques partagées,...) -Améliorer l'image du bois et de ses métiers auprès d'un large public -Développer la formation et compléter celle en place (par ex lycée Vicat – option menuiserie d'art / design) -Développer l'attractivité du territoire
Territoire d'action	PETR
Public(s) cible(s)	Grand Public, étudiants, artisans et professionnels de la filière
Descriptif de l'action	<p>En 2019, le projet de création d'une Cité de la Mode et des Arts Créatifs voit le jour à Souillac, suite à plusieurs réunions citoyennes organisées par la ville. Il est décidé de faire porter ce projet de grande ampleur par la Communauté de Communes, qui le développe avec son agence de développement économique CAUVALDOR Expansion.</p> <p>Poussé par des élus et des entreprises mobilisées sur la question du bois et le dynamisme de la filière, plusieurs idées se développent sur la possibilité d'intégrer le matériau bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans la construction du bâtiment (accompagnement possible par les COFOR et FIBOIS) ; - Dans son fonctionnement énergétique (chaufferie automatique bois et approvisionnements locaux) ; - Dans sa décoration et son mobilier (meubles amovibles en bois, sculpture et architecture) ; - Dans ses activités culturelles/artistiques et de formation / création. <p>Cette dernière idée fera l'objet d'une étude d'opportunité au sein de CAUVALDOR Expansion, dans le but de redévelopper une chaîne de valeur bois et valoriser sur un même territoire la forêt (Ségala et Causses) et l'artisanat / art & design / architecture bois. Dans ce projet, la recherche de haute valeur ajoutée économique, sociale et environnementale est recherchée.</p>
Partenaires	PETR FQVD, Région, Département, enseignement
Calendrier prévisionnel	Etude à réaliser sur 2020

Coût estimatif	Fonctionnement : 20 jours soit 1 mois calendaire => 7000 € + frais (1000 €)
Financement connus/potentiels	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	- 1 étude d'opportunité + recommandations stratégiques

COURT TERME	ACTION 19
Intitulé de l'action	Accompagner les acteurs du territoire à mieux mettre en avant les métiers du bois dans les programmes de formation initiale et continue et à soutenir les entreprises de la filière via les programmes régionaux
Maître d'ouvrage	Maison de la Région
Maître d'œuvre	Maison de la Région
Nom et coordonnées de la personne référente	Karine BARBE 05 61 39 69 46 karine.barbe@laregion.fr
Enjeu de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer la filière localement pour maintenir l'emploi et les savoir-faire sur le territoire - Valoriser, mettre en avant les acteurs de notre filière locale
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser l'apprentissage et travailler sur la promotion des métiers du bois et du territoire -Augmenter la présence des entreprises / métiers du bois dans les salons de l'emploi et autres événements -Optimiser l'utilisation des dispositifs régionaux de formation qualifiante -Promouvoir les dispositifs d'aide existants pour la formation, la création et la reprise d'entreprises, l'investissement et l'innovation
Territoire d'action	Lot
Public(s) cible(s)	Grand public, étudiants, professionnels en reconversion, entreprises de la filière
Descriptif de l'action	<p>La formation est une compétence de la Région, qui propose les enseignements nécessaires au bon fonctionnement de son territoire dans l'avenir, en phase avec le développement des activités professionnelles qui s'ouvrent toujours plus à l'ensemble de la métropole et au reste du monde.</p> <p>Les ambitions de la Région Occitanie sont clairement affichées : devenir la première région à énergie positive en 2050. Elle dispose de nombreux leviers pour y parvenir, et l'utilisation de la biomasse combustible en fait partie. De plus, le bois en Région n'est pas qu'affaire d'énergie, puisqu'il est fortement exploité pour la menuiserie et la construction, autant dans les Alpes que le Massif Central (Lot et Aveyron) mais aussi sur les territoires limitrophes à la Dordogne.</p> <p>Pour palier au manque de compétences de la filière Bois, la Région souhaite développer des actions de formation et de promotion concrètes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une journée info/métiers sur les métiers du bois ; - Organiser une exposition sur l'artisanat d'art en bois et la forêt ; - Travailler sur un événement lors de la journée internationale des forêts à destination des entreprises de la filière ; - Promouvoir auprès des entreprises et de Pôle Emploi le dispositif Innov'Emploi, permettant la formation sur demande de 4 stagiaires déjà pré-embauchés par une entreprise ; recenser les besoins et mettre en place un accompagnement ; - Promouvoir et mobiliser son système de formation qualifiante ; - Travailler avec Pôle Emploi sur la promotion de la filière Forêt Bois ; -Aider le PETR à développer des stages territoires en lien avec la filière bois du Lot.
Partenaires	PETR FQVD, PETR Grand Quercy, CAPEB, CMA, Enseignement
Calendrier prévisionnel	2020-2023

Coût estimatif	
Financement connus/potentiels	Région
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - 1 journée info/métiers - 1 évènement « entreprises » - 1 exposition « bois » - 1 accompagnement Innov'Emploi d'ici 2023 - 1 salon TAF thématique ou une action de communication avec Pôle Emploi - 1 stage territoire lié au bois sur le PETR

COURT TERME	ACTION 20
Intitulé de l'action	Prévenir les risques d'incendie en développant un projet expérimental territorial et multifonctionnel d'éco-SYLVO-pastoralisme sur un site pilote d'AFPL
Maître d'ouvrage	Département du Lot
Maître d'œuvre	Equipe projet pluridisciplinaire
Nom et coordonnées de la personne référente	Isabelle LAPEZE 05 65 53 43 25 Isabelle.lapeze@lot.fr
Enjeu de la CFT	Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser le territoire contre le risque incendie en limitant l'embroussaillage sur les Causses par une gestion concertée des espaces naturels forestiers - Développer autour de l'action DFCI une gestion de la ressource forestière des Causses en adéquation avec le déploiement de systèmes d'élevages pastoraux durables - Hybrider les sources de financements et de revenus sur le territoire, en développant de nouvelles activités économiques (bucherons, bergers, tourisme équin,...) qui participent à l'entretien du territoire, des paysages et de la biodiversité locale
Territoire d'action	Un site pilote d'AFPL sur le PETR
Public(s) cible(s)	AFP, Communes, Propriétaires forestiers, Agriculteurs, SDIS 46, LSF
Descriptif de l'action	<p>Le département du Lot s'est engagé depuis 2008 dans une politique de reconquête des « espaces embroussaillés » dont l'objectif prioritaire est de prévenir les risques d'incendies. Cette politique vise à maîtriser l'embroussaillage sur certains secteurs à enjeux forts, développer les richesses écologiques de ces milieux naturels anciennement pâturés et maintenir les productions agricoles aujourd'hui en déclin. Sa mise en œuvre s'appuie sur la mobilisation des acteurs locaux (élus, propriétaires et éleveurs) dans le cadre d'un projet collectif et territorial.</p> <p>En 2015, la mobilisation des compétences pluridisciplinaires dans le cadre d'une démarche collaborative (Département du Lot, Parc naturel régional des Causses du Quercy, Chambre d'agriculture du Lot, adasea.d'Oc, naturaliste indépendant et SCOPELA) a permis de renforcer l'accompagnement technique écopastoral en s'appuyant sur la méthode pâtur'ajuste.</p> <p>Aujourd'hui, il est proposé de poursuivre l'expérience sur un site pilote en y intégrant l'enjeu forestier : comment mobiliser durablement les taillis de Causses pour retrouver des pratiques de sylvo-pastoralisme tout en préservant le territoire des risques incendies sur un site où la propriété foncière est très morcelée ?</p> <p>En s'appuyant sur les leviers d'actions méthodologiques et techniques déployées avec la méthode Pâtur'ajuste, il est proposé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les différentes parties prenantes au projet sur un site pilote volontaire ; - Diagnostiquer le territoire pour objectiver les enjeux DFCI, forestiers, pastoraux et environnementaux sur le long terme - Considérer les choix et les objectifs de chacun, et mesurer les marges de progrès ecosylvopastoraux potentiels pour atteindre l'objectif commun - Mettre en œuvre les pratiques et les indicateurs de suivi - Evaluer l'ensemble des résultats actuels et futurs. <p>L'expérimentation débute en 2020, et sera suivie sur l'ensemble de la durée de la</p>

	Charte pour mesurer sa reproductibilité.
Partenaires	Département du Lot, Parc naturel régional des Causses du Quercy, Chambre d'agriculture du Lot, adasea.d'Oc, naturaliste indépendant et SCOPELA
Calendrier prévisionnel	Phase de mobilisation et concertation : 2020 Phase d'étude et de diagnostic : 2021 Phase de mise en œuvre opérationnelle et de suivie : 2022 - 2030
Coût estimatif	Fonctionnement : 40 000 € Investissements sur du petit matériel forestier en lien avec le projet : 20 000 €
Financement connus/potentiels	FEDER, POMAC, Département, DFCI ?
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - 1 fiche méthodologique - 1 diagnostic forestier sur le site et un croisement des résultats avec les enjeux écologiques et pastoraux - 1 étude économique territoriale et collective de la gestion de la ressource forestière et une déclinaison pour chaque compte propriétaire - 1 animation collaborative avec l'AFPL et puis avec les propriétaires volontaires - la rédaction d'un PGESP collectif à l'échelle du site pilote - l'appui à la mise en œuvre du PGESP

COURT TERME	ACTION 21
Intitulé de l'action	Organiser une série de 2 à 3 cafés – forêts, rencontres entre professionnels de la forêt et grand public
Maître d'ouvrage	Pierre Métaillé
Maître d'œuvre	Pierre Métaillé
Nom et coordonnées de la personne référente	Pierre Métaillé pierre.metaille@gmail.com
Enjeu de la CFT	Tous
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Valoriser les travaux de chacun des acteurs du territoire et décloisonner les secteurs et les publics -Créer des liens amont / aval / amateurs / paysans / Grand Public -Sensibiliser aux questions forestières du territoire -Avoir un lieu de concertation dans la filière pour échanger sur des thèmes et des outils concrets
Territoire d'action	PETR FQVD
Public(s) cible(s)	Professionnels de la filière Forêt / Bois, Grand Public
Descriptif de l'action	<p>Les évènements et réunions organisés dans des cadres « institutionnels » ne permettent pas toujours aux acteurs privés de la filière de s'informer correctement des démarches en cours, ni de faire les liens nécessaires à leur fonctionnement professionnel, et recherchés par les démarches engagées.</p> <p>Partant de ce constat, l'objectif de cette action est de créer du lien, décloisonner les métiers de la forêt et du bois, voire créer des synergies et des partenariats, au travers de petits évènements simples appelés « cafés-forêts », permettant aux acteurs de la filière de se retrouver une fois par trimestre dans un cadre convivial, pour échanger sur des thèmes précis ou simplement faire connaissance, et d'échanger avec le grand public.</p>
Partenaires	Tous
Calendrier prévisionnel	2020
Coût estimatif	Pas de coûts
Financement connus/potentiels	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> -nombre de rencontres réalisées -nombre de professionnels mobilisés

LONG TERME**ACTION 22**

Intitulé de l'action	Organisation d'un forum des métiers de la forêt et du bois
Maître d'ouvrage	PETR FQVD
Maître d'œuvre	A définir
Nom et coordonnées de la personne référente	A définir
Enjeu de la CFT	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer la filière localement pour maintenir l'emploi et les savoir-faire sur le territoire - Soutenir une gestion dynamique, pérenne et durable de la ressource - La consommation / l'usage du bois, moteur d'une économie locale - Valoriser, mettre en avant les acteurs de notre filière locale
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Renouveler et maintenir les savoir-faire sur le territoire - Sensibiliser aux métiers du bois et de la forêt - Créer du lien entre les acteurs du territoire - Structurer la filière par des rencontres professionnelles organisées sur le territoire
Territoire d'action	PETR FQVD, PETR Grand Quercy
Public(s) cible(s)	Grand Public, Professionnels de la Filière Forêt-Bois
Descriptif de l'action	<p>Dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire, la création événementielle doit permettre à tous les acteurs du territoire de se retrouver dans les objectifs de promotion et de valorisation. Créer un forum des métiers de la forêt et du bois, comme il peut en exister dans d'autres régions voire à l'échelle nationale, permettrait au territoire de développer son ambition de devenir une vitrine de cette filière, et de valoriser toutes les actions réalisées sur la durée de la Charte ainsi que l'ensemble des savoir-faire acquis.</p> <p>En plus, un tel forum répond à d'autres objectifs très concrets de la CFT, comme promouvoir et sensibiliser les jeunes publics aux métiers du bois, mais aussi fédérer les acteurs de la filière lors d'un événement élargi, sur lequel ils peuvent se rencontrer, échanger, et faire des affaires et des partenariats.</p> <p>La mise en œuvre de cette action passera par plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un groupe de travail mobilisant tous les acteurs de la filière, pour discuter des modalités effectives de l'action et des financements - Un benchmark de l'existant localement en Région, et dans les Régions limitrophes. - Une phase de construction opérationnelle
Partenaires	Tous. Construction envisagée en coopération avec la Charte Forestière du Grand Quercy et la Région.
Calendrier prévisionnel	2020-2030
Coût estimatif	A définir
Financement connus/potentiels	A définir

**Indicateurs de suivi
et d'évaluation**

1 évènement réalisé avant la fin de la Charte, en coopération avec la CFT Grand
Quercy
Nombre de partenaires mobilisés